

**PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ POUR LES BARONS DE LA DROGUE, ENQUÊTES
SUR LES INCENDIES ET SITUATION GÉNÉRALE DANS LE PAYS ET LES VOISINS**

Les décisions très fortes du HCS

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de sécurité, portant sur la lutte contre la drogue, les enquêtes sur les feux de forêt et la situation générale dans le pays et dans les pays voisins.

LIRE EN PAGE 24

**MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Le Président nomme Farid Kourtel et Fouzia Naâma

Farid Kourtel rejoint le Gouvernement, comme ministre de l'Industrie et Mme Fouzia Naâma, comme ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée des Collectivités locales.

LIRE EN PAGE 2



Ph: DR

BOUSLIMANI PREND SES FONCTIONS :

**« Œuvrer aux
côtés des cadres
du secteur et des
journalistes »**

P 2

**ENTREPRISES CONFISQUÉES /
LE CAS D'AMENHYD**

**Des salariés
toujours en
attente d'une
prise en charge**

P 4

SUCCESSION DE PETKOVIC

**La FAF mise
sur Hemdani**

P 11

**HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA,
CET APRÈS-MIDI À 17H00**

**Mon couple
favori, T. Lazreg
et Ghazalet
Sersou**

P 21

LES COURSES EN DIRECT

L'ÉDITO

« Ce qui primera dans le choix des prochains membres du gouvernement, ce sera la compétence dans la gestion et l'amour du pays, dont je ne doute pas que ce sentiment se retrouve chez tous les membres du gouvernement », a prédit, le 27 juillet 2026, le président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa traditionnelle entrevue médiatique avec des représentants de la presse nationale. Une sortie médiatique qui était intervenue, faut-il rappeler le contexte, quelques semaines après les élections législatives qui allaient, naturellement, accoucher d'un nouveau, sinon suivies d'un remaniement, du Gouvernement. Un peu plus d'un mois après ces déclarations, le chef de l'État a rendu les premiers noms qu'il a cochés sur la liste du Gouvernement Sidi Ghrieb qui devra gérer la prochaine étape. C'est-à-dire que l'équipe gouvernementale dans laquelle de nouvelles têtes y ont été injectées est missionnée pour bien des dossiers dont il sera question, ici, de revenir brièvement. En effet, le lifting ministériel décidé par le président de la République à coup d'annonces, faites par intermittences, a

Les choix du Président

touché, jusque-là, six portefeuilles ministériels. Il s'agit, pour les retardataires, des Finances, de l'Agriculture, du Travail, de la Communication, l'Industrie et l'Intérieur. L'on a assisté ainsi au retour de Sid Ali Khaldi, l'ancien MJS, par la porte de l'Agriculture en poussant à la sortie Yacine Mehdi Oualid. Le nouveau ministre héritera de dossiers à la traîne et qui ont fait l'objet de polémique. Parmi les retours, il y a eu aussi le remplaçant de Zoheir Bouamama à la Communication. Mohamed Bouslimani, dont le nom évoque un enfant de la maison, reprend un poste qu'il a quitté trois ans plus tôt. Le revenant aura du pain sur la planche tant la communication institutionnelle demeure au cœur des enjeux de l'heure. Le ministère

des Finances a vu hisser à sa tête le désormais ex-gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohammed Lamine Lebbou. Sans tarder, le remplaçant d'Abdelkrim Bouzred sera chargé de penser le prochain projet de loi de finances pour l'exercice 2027. À la tête de l'industrie, le chef de l'État a jeté son dévolu sur son propre conseiller aux affaires économiques. Il s'agit de Farid Kourtel qui a satisfait aux nouvelles exigences en matière de l'envol industriel durant tout le temps qu'il a passé à suggérer ses « précieux conseils » de collaborateur au locataire d'El Mouradia. Mohamed Hattab, quant à lui, a fait suffisamment ses preuves dans les méandres de la bureaucratie, en sus de son capital expérience dans l'administration centrale et locale, pour pouvoir tenir le poste de nouveau ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Concernant la nomination de Fouzia Naama comme ministre déléguée aux Collectivités locales, l'ex-wali de Boumerdès a, elle aussi, fait ses preuves, dans la gestion des dossiers des collectivités locales. Enfin, il sera question avant tout de bien préparer la prochaine rentrée sociale !

Farid Guellil

MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le Président nomme Farid Kourtel et Fouzia Naâma

Farid Kourtel rejoint le gouvernement comme ministre de l'Industrie et Mme Fouzia Naâma, comme ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur chargée des Collectivités locales.

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a nommé, hier, Farid Kourtel, ministre de l'Industrie, et Mme Fouzia Naâma, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. « Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a nommé, ce jour, M. Farid Kourtel, ministre de l'Industrie, et Mme Fouzia Naâma, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, chargée des Collectivités locales », lit-on dans le communiqué.

Il ressort de cette décision présiden-



FARID KOURTEL



FOUZIA NAAMA

tielle la fin de fonction de Yahia Bachir à la tête de l'Industrie. Pour le remplacer, le président de la République a fait appel à Farid Kourtel, qui n'était autre que son conseiller chargé des affaires économiques. Concernant la deuxième nomination, le Président a ainsi créé un ministère délégué auprès du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, notamment un chargé des Collectivités locales dont le titulaire du poste est Fouzia Naama, la désormais ex-wali de Boumerdès. Par ailleurs, il convient de souligner que la décision présidentielle portant nomination de deux nouveaux membres du gouvernement Sifi Ghrieb intervient au lendemain d'un remaniement ministériel partiel qui a touché quatre départements, à savoir les Finances, l'Agriculture, le Travail et la Communication.

QUI EST FARID KOURTEL ?

Farid Kourtel avait exercé les fonctions de conseiller auprès du président de la République chargé des affaires éco-

nomiques. Il est considéré comme une éminente compétence académique algérienne dans le domaine économique.

Il a occupé de multiples responsabilités et a gravi les échelons dans plusieurs postes administratifs et consultatifs de haut niveau avant sa nomination comme ministre de l'Industrie.

FOUZIA NAÂMA EN BREF

La nouvelle ministre déléguée chargée des Collectivités locales, Fouzia Naâma, a précédemment occupé le poste de wali de la wilaya de Boumerdès à partir de 2023. Elle a auparavant exercé les fonctions de wali déléguée de la circonscription administrative de Sidi M'hamed à Alger. La désormais ex-wali de Boumerdès a été reconnue, durant sa période de gestion de cette wilaya, pour son activité intense sur le terrain et son suivi de nombreux projets de développement dans le cadre de l'amélioration du cadre urbain.

Farid Guellil

EN REMPLAÇANT YACINE MAHDI OUALID

Sid Ali Khaldi prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Agriculture

Au lendemain du remaniement ministériel partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Sid Ali Khaldi a pris, hier, ses fonctions de ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, en remplacement de Yacine Mahdi Oualid.

La cérémonie de passation de fonctions s'est déroulée en présence des cadres du ministère et des responsables du secteur.

À cette occasion, le nouveau ministre a exprimé sa reconnaissance au président de la République pour la confiance placée en lui, se disant « fier de prendre en charge un secteur stratégique ». Dans son intervention, Sid Ali Khaldi a appelé l'ensemble des acteurs du secteur agricole à se mobiliser et à œuvrer sans relâche pour relever les principaux défis auxquels fait face l'agricultu-



re nationale, en particulier ceux liés aux changements climatiques. Le nouveau ministre a souligné, dans ce contexte, la nécessité d'anticiper ces défis afin de garantir la couverture des besoins des générations actuelles et futures, dans un secteur considéré comme essentiel pour la sécurité alimentaire du pays. Parmi les priorités annoncées figure également le renforcement du système national des données et des statistiques agricoles. Sid Ali Khaldi a indiqué qu'il entendait travailler avec les cadres du minis-

tère afin de consolider cet outil, considéré comme un élément important pour améliorer la connaissance du secteur et renforcer la qualité de la prise de décision. Le son côté, Yacine Mahdi Oualid a souhaité plein succès et réussite à son successeur dans ses nouvelles fonctions.

Il a également appelé les cadres du ministère à apporter leur soutien au nouveau ministre afin de contribuer à la réalisation des objectifs inscrits dans le programme du président de la République.

Sarah O.

EN PRÉVISION DE LA PROCHAINE RENTRÉE

Baddari inspecte les travaux d'aménagement des cités U à Alger

À l'approche de la rentrée universitaire, prévue le 22 septembre prochain, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a effectué une visite de terrain dans les résidences universitaires de Béni Messous et de Dely Ibrahim 1 et 2 à Alger, afin de s'enquérir de l'avancement des travaux d'aménagement global, en vue d'offrir aux étudiants de bonnes conditions d'hébergement, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. Lors de cette visite, Baddari a inspecté « les travaux d'étanchéité, de rénovation des réseaux électriques et de plomberie, de peinture et de pose des éléments de menuiserie », a précisé la même source. Le ministre s'est également enquis des travaux d'aménagement des kitchenettes à chaque étage des pavillons et de réhabilitation des douches, des restaurants universitaires, du système de chauffage et des espaces verts. À cette occasion, M. Baddari a insisté sur « l'accélération de la cadence des travaux et le respect des normes de qualité, afin d'offrir aux étudiants de bonnes conditions d'hébergement ».

L. Z.

ALGÉRIE-SOMALIE

Boufedèche s'entretient avec le président Hassan Cheikh Mohamoud à Belgrade

L'état des relations bilatérales entre l'Algérie et la Somalie, ainsi que les moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux pays, notamment dans le domaine parlementaire, ont été au centre d'un entretien tenu hier entre la présidente de l'Assemblée populaire nationale, Khalida Boufedèche, et le président de la République fédérale de Somalie, Hassan Cheikh Mohamoud. Selon un communiqué de l'APN, cette rencontre s'est déroulée en marge de la participation de Khalida Boufedèche, représentant le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la réunion commémorative de haut niveau organisée à Belgrade, capitale de la Serbie, à l'occasion du 65e anniversaire de la création du Mouvement des non-alignés.

Les discussions ont porté sur l'état des relations entre l'Algérie et la Somalie et sur les perspectives de leur consolidation, notamment à travers le renforcement de la coopération parlementaire, au service des intérêts communs et de la promotion de l'action africaine commune. Les deux parties ont également évoqué plusieurs questions d'intérêt commun, à la lumière des défis régionaux et internationaux actuels.

Elles ont souligné « l'importance d'unifier les efforts et de promouvoir le dialogue et la concertation entre les États et les peuples, conformément aux principes du Mouvement des non-alignés, fondés notamment sur le respect de la souveraineté des États et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures », a conclu le communiqué.

L. Z.

BOUSLIMANI PREND SES FONCTIONS :

« Œuvrer aux côtés des cadres du secteur et des journalistes »

Mohamed Bouslimani a pris, hier, ses fonctions à la tête du ministère de la Communication, en remplacement de Zoheir Bouamama, suite au remaniement ministériel partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. S'exprimant à cette occasion, Bouslimani a « adressé ses vifs remerciements et fait part de sa gratitude au président de la République pour la confiance placée en sa personne », assurant qu'« il ne ménagera aucun effort, aux côtés des cadres du secteur et des journalistes, pour être à la hauteur de cette confiance ».

Après avoir souligné le caractère « sensible et stratégique » du secteur de l'information, Bouslimani a affiché son soutien au « travail de terrain mené par les journalistes » et sa détermination à « développer la communication institutionnelle pour rapprocher les citoyens des institutions ».

Le nouveau ministre s'est, par ailleurs, engagé à « poursuivre le travail avec la corporation médiatique afin de promouvoir le paysage médiatique national », souhaitant « voir l'ensemble des acteurs du secteur conjuguer leurs efforts pour atteindre cet objectif ».

La cérémonie de passation de pouvoirs s'est déroulée en présence de directeurs et de représentants des établissements relevant du secteur. Bouslimani avait occupé le poste de ministre de la Communication entre novembre 2021 et juin 2023.

L. Zeggane

FACE AUX INCENDIES ET LA GESTION POST-INCENDIE

Quand l'union fait la force

Depuis les premières flammes qui ont ravagé plusieurs régions du pays, une véritable chaîne de mobilisation s'est mise en place, réunissant Protection civile, Armée nationale populaire, forces de sécurité, personnels de santé, services techniques et citoyens.

Chacun intervient dans son domaine, avec un même impératif : sauver des vies, protéger les biens et contenir la progression des incendies.

Sur le terrain, les sapeurs-pompiers restent en première ligne. Ils combattent les foyers, sécurisent les zones menacées, protègent les habitations et interviennent pour évacuer les populations lorsque la situation l'impose. Une mission particulièrement éprouvante dans des conditions souvent difficiles, marquées par les fortes températures, les vents et l'irrégularité du relief. À cette mobilisation s'ajoutent les moyens de l'ANP, engagés en soutien aux opérations de lutte contre les incendies, notamment lorsque l'ampleur des feux ou la configuration des terrains nécessite des moyens supplémentaires. Les services des forêts et les différents secteurs techniques participent également à cette course contre le feu, tandis que les forces de sécurité assurent la sécurisation des zones affectées et contribuent aux investigations lorsque les circonstances de certains départs de feu apparaissent suspectes. Dans les structures sanitaires, une autre bataille se joue. Les personnels médicaux et paramédicaux prennent en charge les personnes touchées, tandis que les équipes de santé et les dispositifs de proximité accompagnent les familles affectées par les incendies. Derrière l'urgence de l'extinction se dessine ainsi une opération beaucoup plus large : protéger, secourir, soigner et maintenir les services essentiels.

SYNERGIE DE GROUPE

Mais dans cette mobilisation, l'État n'est pas seul. Dans les villages et les localités touchés, les citoyens ont eux aussi occupé une place centrale. Agricul-



teurs, riverains, associations, bénévoles et simples habitants se sont mobilisés pour aider les familles menacées ou sinistrées, faciliter les opérations de secours et apporter leur soutien aux intervenants. Dans plusieurs zones, cette solidarité de proximité s'est révélée déterminante pour répondre aux besoins immédiats des populations. Cette mobilisation citoyenne constitue également un maillon essentiel de la prévention. Un départ de feu signalé rapidement peut permettre aux équipes d'intervention de gagner de précieuses minutes. Un comportement suspect signalé aux services compétents peut, de son côté, contribuer à l'ouverture d'une enquête. La vigilance est donc devenue une responsabilité collective. Il ne s'agit plus seulement d'attendre l'arrivée des secours, mais de participer à la chaîne d'alerte et de prévention, tout en évitant les comportements susceptibles de favoriser les départs de feu.

L'OPÉRATION DE RECENSEMENT AVANCE À BÉJAÏA

Une fois l'urgence maîtrisée vient le temps de mesurer les dégâts. À Béjaïa, l'opération de recensement et d'évaluation des pertes causées par les incendies dans plusieurs localités de la wilaya connaît une « avancée notable », selon les services de la wilaya. Les commissions mobilisées à cet effet poursuivent leurs sorties sur le terrain afin d'établir un inventaire précis des dommages. Les éva-

luations concernent aussi bien les habitations que le mobilier, les équipements électroménagers, les cultures agricoles, les arbres fruitiers, les ruches et le cheptel. Cette opération intervient dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion consacrée à la prise en charge des conséquences des récents incendies. Sur le terrain, le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, s'est rendu dans plusieurs communes touchées. Il a assuré les citoyens de la volonté des autorités locales d'assurer une « prise en charge optimale » de leurs préoccupations et de mobiliser les mesures nécessaires pour traiter les dommages enregistrés. La réhabilitation des infrastructures et des réseaux endommagés figure également parmi les priorités. Dans le même temps, plusieurs organismes relevant du secteur de l'Habitat et de l'Urbanisme ont engagé des opérations de nettoyage dans les établissements scolaires affectés par les incendies. Des équipes techniques procèdent parallèlement à des constats de terrain et à l'élaboration des fiches techniques destinées à déterminer la nature et l'ampleur des dégâts. Autrement dit, après avoir combattu les flammes, les services de l'État passent désormais à une autre phase : recenser, indemniser, réparer et remettre les zones sinistrées en état.

Sarah O.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Les stagiaires mobilisés pour contribuer à la réhabilitation des zones sinistrées

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels se mobilise, à son tour, dans l'effort national de prise en charge des conséquences des incendies ayant touché plusieurs wilayas de l'Est et du Centre du pays. La ministre du secteur, Nassima Arhab, a ordonné l'implication des stagiaires, notamment ceux formés dans les métiers du bâtiment, de l'électricité, de la peinture et de la plomberie, dans les opérations de réhabilitation des établissements scolaires, des infrastructures et des habitations endommagées par les incendies.

La décision a été annoncée lors d'une rencontre d'évaluation et d'orientation avec les

directeurs de wilaya du secteur. La ministre a insisté sur la nécessité de mettre les acquis et les compétences des stagiaires au service de l'effort de secours et de réhabilitation, chacun dans la limite de sa spécialité et de son domaine de formation. Cette contribution devra toutefois s'effectuer dans un cadre strictement encadré, avec un accompagnement permanent assuré par les équipes spécialisées. Elle interviendra après l'achèvement du recensement des dégâts et l'identification précise des besoins sur le terrain, en coordination avec les autorités locales. Selon un communiqué du ministère, cette réunion a été consacrée à l'examen des exi-

gences imposées par la situation exceptionnelle provoquée par les incendies qui ont ravagé plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays. Face aux conséquences humaines et matérielles de ces sinistres, la ministre a appelé l'ensemble des structures relevant de son Département à s'inscrire pleinement dans l'effort national destiné à soutenir les wilayas touchées et à accompagner les populations sinistrées. Une attention particulière a été accordée à la wilaya de Jijel, où les capacités humaines, matérielles et logistiques disponibles dans le secteur devront être mobilisées pour contribuer notamment aux opérations d'héber-

gement et de prise en charge des personnes affectées. Pour la ministre, cette mobilisation doit permettre de conjuguer formation et solidarité nationale, en transformant les compétences acquises dans les établissements de formation en une contribution directe à l'effort de reconstruction des zones affectées. Nassima Arhab a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de renforcer le niveau de vigilance et de préparation du secteur. Les établissements de formation doivent rester en état d'alerte et de disponibilité permanente afin de pouvoir répondre rapidement aux nouvelles exigences du terrain.

S. O.

RÉHABILITATION DES LOGEMENTS ET DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ENDOMMAGÉS PAR LES INCENDIES

Belaribi se déplace à Jijel

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, s'est rendu à Jijel pour suivre de près la mise en œuvre, sur le terrain, des mesures destinées à prendre en charge les dégâts causés par les récents incendies et à accompagner les populations touchées.

Cette visite intervient après l'achèvement des différentes procédures engagées au niveau du ministère et fait suite aux instructions données par le ministre lors de la réunion de coordination consacrée au suivi des mesures prises en faveur des wilayas affectées. Belaribi a ainsi choisi de se rendre directement sur le terrain afin de s'assurer de l'avancement concret des opérations et du respect des échéances fixées. À Jijel, le ministre s'est notamment enquis de l'état d'avancement des travaux de réhabilitation des logements et des établissements scolaires endommagés par les incendies.

Il a également suivi les dernières dispositions liées à l'opération de remise des indemnisations aux personnes concernées, avec l'objectif de finaliser rapidement les procédures restantes. Cette visite a également été l'occasion pour le ministre de rencontrer des experts de l'Organisme national de contrôle technique de la construction (CTC). Ces derniers lui ont présenté les résultats des opérations de diagnostic menées sur les bâtiments touchés, ainsi que les méthodes retenues pour évaluer les dommages et déterminer les interventions nécessaires à leur réhabilitation. Belaribi a insisté sur la nécessité de traiter sans délai les situations nécessitant des interventions urgentes. L'enjeu est désormais de passer rapidement de l'évaluation des dégâts à leur prise en charge effective.

Les logements endommagés doivent être réhabilités, les établissements scolaires remis en état et les indemnisations finalisées afin de permettre aux familles touchées de retrouver, dans les meilleurs délais, des conditions de vie normales.

S. O.

BILAN DE LA PROTECTION CIVILE

33 incendies totalement maîtrisés

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé, hier, que 33 incendies touchant le couvert végétal, les cultures agricoles, les oasis de palmiers et les ceintures de paille ont été enregistrés au cours de ces dernières 24 heures. Selon le bilan communiqué par la DGPC, « la totalité des 33 incendies a été entièrement éteinte, tandis qu'aucun incendie n'était encore en cours à l'heure de l'établissement du bilan ». La situation a ainsi été totalement maîtrisée, avec zéro foyer actif signalé. La DGPC précise également qu'« aucune répartition géographique de feux en cours n'a été enregistrée, puisque le nombre d'incendies actifs est nul ». Le communiqué a souligné, par ailleurs, qu'« aucun incendie important ou majeur n'a été signalé durant cette période ». Ce bilan témoigne de la mobilisation et de la vigilance des équipes de la Protection civile, intervenues pour maîtriser rapidement les différents foyers déclarés et éviter leur propagation.

L. Z.

ENTREPRISES CONFISQUÉES : LE CAS D'AMENHYD

Des salariées toujours en attente d'une prise en charge

Les travailleurs de cette société, qui a fait l'objet d'une confiscation par décision de justice dans le cadre de la lutte contre la corruption, sont dans l'attente d'un dispositif légal clair pour régler leur situation sociale.

Plusieurs mois après la mise en place, par l'État, d'un dispositif spécifique destiné à protéger les travailleurs des entreprises économiques dont les biens ont été définitivement confisqués dans le cadre d'affaires de corruption, des salariées affirment toujours être confrontés à une situation d'attente et d'incertitude.

Parmi eux, des employés de la société AMENHYD SPA, entreprise spécialisée notamment dans les secteurs de l'hydraulique et des travaux publics, disent se retrouver depuis plusieurs mois sans activité et dans l'attente du traitement de leurs dossiers de prise en charge. Leur situation intervient pourtant dans le cadre d'un dispositif réglementaire précis. Le décret exécutif n° 25-312 du 1er décembre 2025, publié au Journal officiel n°82 du 14 décembre 2025, fixe les mesures et les procédures spécifiques de prise en charge, par l'État, des travailleurs des entreprises ayant fait l'objet de décisions judiciaires définitives ordonnant la confiscation de leurs biens dans le cadre d'affaires de corruption. Le texte concerne notamment les entreprises placées sous administration, celles ayant cessé totalement leur activité ou celles contraintes d'adopter un volet social. Il prévoit, au bénéfice des travailleurs concernés, trois mécanismes : l'ouverture du droit à la retraite anticipée, l'accès à l'assurance chômage ou, pour les travailleurs ne remplissant pas les conditions requises pour ces deux régimes, l'octroi d'une indemnité de licenciement.

DE L'ADMINISTRATEUR À LA CNAC : DES DOSSIERS QUI RESTENT EN SUSPENS

Selon les témoignages recueillis auprès de salariées concernés, une partie des dossiers des employés d'AMENHYD aurait été transférée dans le cadre de la procédure prévue par le décret, mais leur traitement n'aurait toujours pas abouti. Les travailleurs concernés disent ainsi se retrouver entre les différents intervenants chargés



R. H. D. R.

de leur dossier, notamment l'administrateur de l'entreprise et les organismes de sécurité sociale, avec le sentiment que leurs démarches se prolongent sans réponse définitive.

Or, le décret encadre précisément le rôle de l'administrateur. Celui-ci est chargé de déposer les dossiers des travailleurs auprès des organismes de sécurité sociale compétents afin qu'ils puissent bénéficier, selon leur situation, de la retraite anticipée, de l'assurance chômage ou de l'indemnité de licenciement. En l'absence d'administrateur, le travailleur peut, lui-même, déposer son dossier, ou le faire par l'intermédiaire de son représentant, auprès de l'agence de wilaya de la CNAC située au siège de l'entreprise, laquelle doit traiter le dossier ou l'orienter vers l'organisme compétent. Le texte va même plus loin en fixant un délai précis. L'article 11 dispose que « les organismes de sécurité sociale concernés doivent liquider les dossiers dans un délai maximal d'un mois à compter de leur dépôt ». C'est précisément ce délai qui nourrit aujourd'hui les interrogations des salariées qui affirment attendre depuis plusieurs mois la finalisation de leur situation.

DES FAMILLES DANS L'ATTENTE, AU-DELÀ D'UN SIMPLE DOSSIER ADMINISTRATIF

Derrière ces dossiers figurent des femmes et des hommes qui, pour beaucoup, ont consacré plusieurs années de leur vie professionnelle à leur entreprise et qui se retrouvent désormais privés de leur activité sans avoir été à l'origine des faits ayant conduit aux procédures judiciaires et à la confiscation des biens. Pour ces travailleurs, l'enjeu dépasse donc largement une simple formalité administrative. Il s'agit de leur revenu, de leur couverture sociale et, pour de nom-

breuses familles, de leur seule source de subsistance. L'objectif affiché par le législateur à travers le décret n° 25-312 était justement d'éviter que les salariées ne supportent les conséquences sociales des décisions de confiscation visant leurs entreprises. Le dispositif prévoit d'ailleurs une prise en charge financière par l'État des mesures arrêtées en faveur des travailleurs concernés. Le décret prévoit également la création d'une commission nationale chargée du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de ces mesures. Cette commission est notamment chargée de suivre l'état d'exécution des décisions par les organismes de sécurité sociale et les administrateurs, de proposer des solutions susceptibles de faciliter l'application du dispositif et de présenter des rapports trimestriels sur l'avancement des opérations.

L'URGENCE D'UNE CLARIFICATION

Face à cette situation, les salariées concernées demandent, avant tout, une clarification de leur situation et une accélération du traitement de leurs dossiers. Leur principale interrogation est simple : si le cadre réglementaire prévoit les bénéficiaires, les procédures et même un délai maximal de traitement, pourquoi certains dossiers restent-ils en attente plusieurs mois après

leur dépôt ? Dans le cas d'AMENHYD, les travailleurs concernés souhaitent notamment connaître l'état exact de leurs dossiers, l'administration ou l'organisme actuellement chargé de leur traitement et les éventuelles pièces qui pourraient encore manquer à leur prise en charge. Il appartient désormais aux parties concernées (administrateur, organismes de sécurité sociale et structures chargées du suivi du dispositif) d'apporter les clarifications nécessaires et, le cas échéant, de lever les blocages administratifs qui retarderaient l'application effective du dispositif. Car au-delà des procédures et des échanges de documents, le temps administratif a une conséquence très concrète pour ces salariées : des mois sans activité, sans visibilité sur leur avenir professionnel et avec des familles qui continuent de supporter les conséquences d'une situation dont ils ne sont pas responsables. Le décret exécutif n° 25-312 avait précisément pour ambition d'apporter une réponse sociale à cette catégorie de travailleurs. Sa mise en œuvre effective et dans les délais prévus apparaît dès lors comme un enjeu essentiel pour transformer une protection prévue par les textes en une prise en charge réellement accessible aux bénéficiaires.

S. Oubraham

Sarah O.

TRAVAUX PUBLICS

De nouveaux services numériques pour les entreprises et bureaux d'études

Le portail numérique du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base sera renforcé, à partir de dimanche, par de nouveaux services destinés aux entreprises de réalisation et aux bureaux d'études privés, dans le cadre de la poursuite du processus de numérisation du secteur. Selon un communiqué du ministère rendu public mardi, ces nouveaux services permettront notamment le dépôt en ligne des dossiers relatifs à la qualification et à la classification professionnelles des entreprises de réalisation, ainsi que les démarches liées à l'agrément des bureaux d'études privés, à travers la plateforme nationale de services numériques « Dzair Digital Services ». Cette nouvelle étape a été annoncée lors d'une réunion de travail présidée au siège du ministère par le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, consacrée au suivi de l'avancement du processus de numérisation du secteur et à la modernisation de l'administration. Avec cette évolution, les opérateurs concernés pourront désormais déposer leurs dossiers à distance et suivre les différentes étapes de leur traitement sans avoir à se déplacer auprès de l'administration centrale ou des directions des travaux publics au niveau des wilayas. Le dispositif vise ainsi à simplifier les procédures administratives, réduire les délais de traitement et améliorer la qualité du service public, tout en offrant aux entreprises et aux bureaux d'études davantage de visibilité sur le suivi de leurs dossiers. À cette occasion, le ministre a insisté sur l'importance d'achever cette nouvelle étape du processus de transformation numérique, en vue d'améliorer la performance de l'administration et de faciliter l'accès aux services pour les bureaux d'études et les entreprises de réalisation. Abdelkader Djellaoui a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'efficacité et la transparence de la gestion, ainsi que les mécanismes de suivi et de traitement des dossiers, conformément aux exigences de la modernisation et de la transformation numérique. Cette démarche, menée en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, s'inscrit ainsi dans une volonté plus large de moderniser les services du secteur des Travaux publics et d'améliorer les relations entre l'administration et les opérateurs économiques, en réduisant progressivement les démarches physiques au profit de procédures entièrement dématérialisées.

FONCIER ÉCONOMIQUE

Les opérations d'assainissement et de recensement se poursuivent

Les opérations visant à recenser le foncier économique, à assainir sa situation juridique et à renforcer les mécanismes de sa gestion se poursuivent à travers les différentes wilayas du pays, conformément aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, formulées lors de sa réunion avec les walis. Cette opération vise notamment à accélérer le traitement des situations en suspens, à lever les différents obstacles administratifs et à récupérer les assiettes foncières non exploitées, en vue de leur réaffectation à des investissements productifs. Elle devrait ainsi contribuer à la concrétisation de projets de développement, à la création de richesses et à la génération d'emplois, tout en favorisant une meilleure exploitation du patrimoine foncier destiné à l'investissement. Les efforts se poursuivent également en vue de parachever l'opération d'assainissement du foncier économique et d'établir un recensement précis des assiettes foncières disponibles, afin de réunir les conditions nécessaires au renforcement de l'investissement et à l'amélioration du climat des affaires.

L. Z.

KÉROSÈNE ET PÉTROLE BRUT

L'Algérie et le Niger réalisent d'importantes transactions

En août 2026, une fois encore, l'Algérie figure parmi les pays concernés par les plus importantes transactions pétrolières à travers deux accords avec le Niger, portant sur l'exportation de kérosène et la commercialisation du pétrole brut nigérien "Meleck", selon le rapport mensuel que vient de publier la plateforme spécialisée dans l'énergie.

Effectivement, vendredi 14 août, Sonatrach a procédé aux premières livraisons de carburant d'aviation de type Jet A1 au Niger, à partir de la raffinerie d'Adrar (RA1D), dans le cadre du contrat de vente et d'achat conclu avec la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP). C'est un communiqué du Groupe Sonatrach qui avait donné l'information en précisant que cette opération intervenait dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer les relations commerciales avec le Niger, et fait suite à la conclusion d'un contrat d'exportation de Jet A1 entre Sonatrach et SONIDEP. Il ne s'agissait que du début effectif de l'exécution de la coopération commerciale entre les deux sociétés s'inscrivant dans la dynamique de consolidation des relations économiques entre l'Algérie et le Niger, avait noté le communiqué de Sonatrach. Pour la plateforme spécialisée dans l'énergie, ces livraisons de kérosène visent à répondre régulièrement aux besoins du marché nigérien. La même source relève que cette opération reflète la volonté de Sonatrach d'accroître la présence de ses produits pétroliers sur les marchés du Sahel et de renforcer sa coopération directe avec les compagnies pétrolières nationales du continent africain dans la période à venir. Elles ouvrent la voie à un développement des



échanges de produits pétroliers entre les deux pays dans la période à venir. Cette opération a coïncidé avec la commercialisation conjointe du pétrole brut nigérien "Meleck". En effet, le même jour, vendredi 14 août, Sonatrach a procédé, en coopération avec la Sonidep, au chargement, à partir du terminal pétrolier de Sèmè (Bénin), de la première cargaison de pétrole brut nigérien "Meleck" et commercialisée conjointement, franchissant ainsi une nouvelle étape dans leur coopération en matière de la commercialisation des hydrocarbures. Selon Sonatrach, cette opération commerciale est inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays relatives au renforcement des relations commerciales avec le Niger.

Elle illustre la stratégie de développement du groupe en Afrique, et sa "volonté à mettre à la disposition de ses partenaires africains son expertise et son savoir-faire dans le domaine de la commercialisation des hydrocarbures". Pour Sonatrach, la commercialisation conjointe du brut nigérien entre les deux compagnies "s'inscrit également dans la dynamique de consolidation des relations entre l'Algérie et le Niger, et traduit la volonté des deux par-

ties à développer des partenariats durables permettant la création d'opportunités mutuellement bénéfiques". La plateforme spécialisée en énergie relève que cette opération permet de bénéficier de l'expertise commerciale des deux parties et de trouver de nouveaux canaux de commercialisation régionaux dans la période à venir. La même source souligne que ces importantes transactions pétrolières algériennes, conclues en août 2026, témoignent d'une évolution de la coopération avec le Niger, passant de relations traditionnelles à des partenariats concrets, incluant les produits pétroliers et le pétrole brut.

Niamey cherche ainsi à développer ses capacités pétrolières, tandis que l'Algérie souhaite étendre sa présence commerciale sur les marchés sahéliens. Nombre d'indices confirment le rôle central de Sonatrach en tant qu'acteur stratégique dans le paysage énergétique africain, forte de son expertise étendue et de son réseau de relations solides. Les récentes initiatives confirment également l'engagement de Sonatrach à renforcer sa présence sur les marchés du continent, tout en explorant de nouvelles opportunités de coopération.

M. R.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Le ministre de l'Hydraulique suit l'avancement des travaux

Les travaux de réparation des réseaux d'eau potable et de rétablissement de l'alimentation en eau dans les régions touchées par les incendies de forêt sont en phase finale, a indiqué le ministre de l'Hydraulique. Le ministre du secteur, Lounes Bouzegza, a présidé hier, une réunion de travail consacrée au suivi de l'avancement des opérations de réparation et de réhabilitation des réseaux d'alimentation en eau potable dans les régions touchées par les feux de forêt dans plusieurs wilayas de l'est du pays. Ces opérations sont menées en exécution des instructions du président de la République visant à garantir l'acheminement de l'eau potable à tous les citoyens touchés par les incendies dans un délai d'une semaine, a indiqué le communiqué. Au cours de la réunion,

les directeurs de l'hydraulique des wilayas concernées ont présenté des bilans détaillés sur les dégâts et les pertes subis par les installations et réseaux hydrauliques, ainsi que sur les mesures et procédures prises sur le terrain pour les réparer et les réhabiliter, parallèlement à la poursuite du recensement des infrastructures et structures endommagées. Le suivi a englobé les wilayas de Jijel, Béjaïa, Tizi Ouzou, Mila, El Tarf, Souk Ahras, Guelma, Constantine, Annaba, Sétif, Skikda, Bouira, Bordj Bou Arreridj et Boumerdès.

NETTE PROGRESSION DES TRAVAUX

Le bilan d'évaluation présenté lors de la réunion a mis en évidence une nette progression des travaux de réparation des réseaux d'eau potable et

du rétablissement de l'alimentation dans les zones touchées, les chantiers ayant atteint leurs phases finales, notamment au niveau des localités et des hameaux de la wilaya de Jijel qui ont enregistré le plus important volume de dégâts. Ce travail se poursuit grâce à la mobilisation continue des équipes de l'Algérienne des Eaux (ADE) et des services hydrauliques des wilayas, ainsi qu'à la coordination de terrain permanente avec les différents services et secteurs concernés, dans le but d'accélérer les interventions, de réhabiliter les réseaux endommagés et de garantir le retour de la distribution d'eau dans les plus brefs délais. Parallèlement aux travaux de réparation, l'alimentation des citoyens en eau potable par camions-citernes se poursuit afin d'assurer la continuité du service public

jusqu'à l'achèvement complet de la réhabilitation des réseaux.

De même, de grands projets et travaux à court terme ont été lancés dans la wilaya de Jijel pour prendre en charge le système d'approvisionnement en eau potable et renforcer sa capacité à garantir un service public durable au profit des citoyens. Le ministre réaffirme, par ailleurs, la poursuite de la mobilisation sur le terrain et l'intensification de la coordination entre les services hydrauliques locaux, l'Algérienne des Eaux, les entreprises et organismes sous tutelle, ainsi que les différents services et secteurs concernés, et ce, jusqu'à la réhabilitation complète des réseaux endommagés et le rétablissement de l'alimentation en eau dans toutes les zones touchées.

L. Zeggane

SERVICES D'OPTIMISATION DE LA PRODUCTION DES HYDROCARBURES Expro lance en Algérie un contrat de 380 millions USD

La société britannique de services énergétiques « Expro » a annoncé, le démarrage des opérations liées à un contrat d'une valeur d'environ 380 millions de dollars, conclu en Algérie. Cet accord, d'une durée de quatre ans, porte sur des services d'optimisation de la production et de gestion des puits dans plusieurs gisements en Algérie. « Expro a commencé ses opérations dans le cadre d'un contrat de quatre ans d'environ 380 millions de dollars par un important opérateur nord-africain afin de fournir des services d'optimisation de la production et de gestion de puits dans plusieurs domaines », a indiqué la société dans un communiqué, sans préciser l'identité de l'opérateur. Dans le cadre de ce contrat, Expro mettra en œuvre des technologies de production ainsi que des solutions intégrées destinées à améliorer l'efficacité des opérations et à accompagner les efforts engagés par l'Algérie pour augmenter sa production de pétrole et de gaz. « Le nouvel accord prévoit qu'Expro déploie des technologies de production avancées et des solutions de services intégrées visant à améliorer l'efficacité et à soutenir la volonté continue de l'Algérie d'augmenter la production », a expliqué la société qui a souligné qu'« il représente l'un de ses « plus gros contrats en Afrique du Nord à ce jour ». Selon l'entreprise, « ce projet s'inscrit dans la continuité d'une collaboration de plus de dix ans avec son partenaire algérien ». Le directeur des opérations d'Expro, Alistair Geddes, a déclaré, « cette plateforme s'appuie sur plus de dix années de collaboration avec notre client et reflète la solidité de notre partenariat dans la mise en œuvre de solutions de production sûres et efficaces. Nous sommes fiers de continuer à accompagner les ambitions énergétiques de l'Algérie grâce à des systèmes conçus pour maintenir les niveaux de production, maximiser la disponibilité des installations et réduire les coûts d'exploitation ». « Cet accord renforce également notre capacité à réagir rapidement à l'évolution du marché et des conditions opérationnelles, en favorisant la performance et l'innovation dans l'une des principales régions énergétiques d'Afrique du Nord », a-t-il ajouté. Le contrat comprend plusieurs projets nécessitant une mobilisation rapide des équipements et des équipes spécialisées sur différents sites de développement. Les opérations seront menées en tenant compte des exigences liées à la sécurité, à l'efficacité opérationnelle et à la continuité de la production. Avec ce nouveau contrat, Expro consolide sa présence en Algérie, où l'entreprise intervient déjà dans plusieurs activités liées aux services pétroliers et gaziers. Ce projet illustre également l'importance croissante du marché algérien dans les stratégies des sociétés internationales du secteur énergétique.

L. Z.

GESTION DES CRISES

Zerrouki insiste sur la préparation et la rapidité d'intervention

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a insisté sur la nécessité de renforcer l'anticipation et la préparation du secteur face aux catastrophes naturelles et aux situations de crise.

En effet, lors d'une réunion consacrée à l'évaluation et au renforcement de sa capacité de réponse aux situations d'urgence, Zerrouki a insisté sur la nécessité de « ne pas se contenter d'intervenir uniquement après la survenue des crises, mais de s'appuyer sur des protocoles préventifs, proactifs et unifiés de gestion des situations de crise, fondés sur la préparation, la coordination et la rapidité d'intervention, afin de garantir la continuité des services sectoriels et de protéger la vie des citoyens et les infrastructures ». Présidant cette réunion, tenue conformément aux hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre a réuni les responsables des établissements relevant du secteur, aux niveaux central et local, afin d'examiner les dispositifs à mettre en place pour assurer la continuité des services et permettre une intervention rapide en cas de catastrophe ou de risque majeur, selon un communiqué du ministère rendu public. Au cours de cette rencontre, plusieurs mesures ont été arrêtées pour renforcer la préparation opérationnelle du secteur. Il a notamment été décidé de constituer un stock de réserve



Ph: DR

composé de stations mobiles et de moyens de soutien technique, une mesure destinée à permettre la mobilisation rapide des équipements nécessaires en cas de perturbation des infrastructures ou d'interruption des services. Le ministère prévoit également la conception d'un système informatique unifié permettant de suivre l'ampleur des dommages occasionnés par les crises, l'évolution du processus de rétablissement ainsi que la coordination des opérations de réponse immédiate. Cette plateforme doit ainsi contribuer à disposer d'une vision globale et actualisée de la situation sur le terrain et à faciliter la coordination entre les différents intervenants.

Par ailleurs, Sid Ali Zerrouki a donné des instructions pour accélérer la mise en service du système de diffusion cellulaire, Cell Broadcast, dans les meilleurs délais. Ce dispositif constitue un outil d'alerte précoce permettant de transmettre des notifications urgentes directement aux citoyens présents dans les zones concernées. Le recours à cette technologie revêt une importance particulière dans la gestion des catastrophes et des risques majeurs, puisqu'elle doit permettre d'informer rapidement les populations exposées et de leur communiquer les alertes nécessaires en situation d'urgence.

Sarah O.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le secteur renforce sa préparation face aux catastrophes et aux crises

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé une réunion consacrée au renforcement de la préparation du secteur et à la garantie de la continuité des services en cas de catastrophes naturelles et de situations de crise, conformément aux hautes instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué mardi le ministère dans un communiqué. Cette réunion de travail a regroupé les responsables des établissements relevant du secteur, aux niveaux central et local. Elle a permis de passer en revue plusieurs mesures destinées à renforcer les capacités d'intervention et à assurer une réponse rapide et coordonnée en cas d'urgence. Parmi les principales dispositions retenues figure la constitution d'un stock de réserve de stations mobiles et d'équipements de soutien technique, afin de permettre un déploiement rapide des moyens nécessaires en cas de perturbation des infrastructures ou des réseaux. Le secteur prévoit également la conception d'un système informatique unifié destiné à suivre l'ampleur des dégâts, l'évolution du processus de rétablissement après une crise et à coordonner les opérations de réponse

immédiate.

LE « CELL BROADCAST » BIENTÔT OPÉRATIONNEL

Dans ce cadre, le ministre a donné instruction d'accélérer la mise en service du système de diffusion cellulaire, ou « Cell Broadcast », dans les meilleurs délais. Cette technologie doit servir d'outil d'alerte précoce, permettant d'adresser rapidement des notifications aux citoyens présents dans les zones concernées, notamment en cas de catastrophes natu-

relles ou de risques majeurs. Le dispositif doit ainsi contribuer à améliorer la capacité des autorités à prévenir la population et à transmettre des consignes urgentes lorsqu'une situation exceptionnelle survient. Sid Ali Zerrouki a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de ne pas limiter l'action du secteur aux interventions postérieures aux crises. Il a appelé à privilégier des protocoles préventifs, anticipatifs et unifiés pour leur gestion, fondés sur la préparation, la coordination et la rapidité

d'intervention. Cette approche vise notamment à garantir la continuité des services de télécommunications et postaux, tout en contribuant à la protection des citoyens et des infrastructures en période de catastrophe ou de crise. Les orientations arrêtées lors de cette réunion s'inscrivent ainsi dans une démarche visant à renforcer la résilience du secteur et sa capacité à maintenir ses services essentiels face aux situations d'urgence.

M.Seghilani

DES ARTISTES ALGÉRIENS MOBILISÉS EN SOUTIEN AUX VICTIMES DES INCENDIES « Main dans la main, une seule Algérie »

Le ministère de la Culture et des Arts, sous la supervision de la ministre Malika Bendouda, a lancé une campagne de solidarité intitulée « Main dans la main, une seule Algérie », dans le cadre du plan culturel d'urgence « Les caravanes culturelles Baume », en soutien aux populations des wilayas touchées par les incendies qui ont frappé le pays. Cette initiative vise à mobiliser la culture et l'art comme vecteurs de solidarité et de soutien aux citoyens confrontés à des circonstances particulièrement difficiles. À travers des messages d'encouragement et de réconfort, plusieurs artistes algériens ont tenu à exprimer leur soutien aux familles et aux habitants affectés par les incendies. Un nombre important de personnalités artistiques et médiatiques algériennes ont ainsi participé à une vidéo de solidarité, parmi lesquelles Hakim Dekkar, Iman Nawal, Kamel Bennani, Sara Allam,

Mina Lachter, Lydia Chebbout, Chemsou Freekane, Krime Derraji et Yasmine Abdelmoumen, ainsi que d'autres figures ayant contribué à relayer le message de la campagne. À travers leur participation, les artistes ont choisi d'adresser des messages de soutien moral aux citoyens sinistrés, rappelant que la solidarité peut prendre différentes formes. La parole, l'image et l'art peuvent également contribuer à redonner espoir et à accompagner celles et ceux qui traversent des situations exceptionnelles. Avec cette campagne, le ministère de la Culture et des Arts entend ainsi mettre le potentiel de la création artistique au service de la solidarité nationale, en réaffirmant que la culture ne se limite pas au divertissement, mais peut également constituer un espace d'entraide, de mobilisation et d'expression de la solidarité avec la société.

M.S.

RÉCUPÉRATION DU PERMIS DE CONDUIRE RETENU

Le titulaire dispose d'un délai maximum de 45 jours

La Gendarmerie nationale a rappelé les conséquences du non-paiement de l'amende forfaitaire dans les délais, dans une publication diffusée sur sa page Facebook « Tariki ». Lorsqu'un permis de conduire est retenu à la suite d'une infraction, le conducteur dispose de 45 jours à compter de la date de rétention pour récupérer son permis, après paiement du montant de l'amende forfaitaire. Passé ce délai sans paiement, le procès-verbal est transmis aux autorités judiciaires compétentes. Après notification de l'ordonnance pénale, le contrevenant dispose alors d'un délai d'un mois pour récupérer son permis, sous réserve du paiement du montant de l'amende forfaitaire doublé. La Gendarmerie nationale a précisé que le permis peut ensuite être transmis aux services compétents de la wilaya où l'infraction a été commise, puis au service chargé de sa délivrance, conformément à la procédure en vigueur. La Gendarmerie rappelle ainsi le non-respect du premier délai entraîne le transfert du dossier vers la procédure judiciaire et des conditions de récupération plus contraignantes.

L. Zeggane

GRAVE ACCIDENT À BOUIRA

Un décès et 25 blessés sur la route

Une personne est décédée et 25 autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu, hier, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la wilaya de Bouira, a indiqué un communiqué de la direction générale de la Protection civile (DGPC). Selon la même source, les éléments de la Protection sont intervenus à 8h, suite à un carambolage impliquant deux camions, deux voitures et un bus de transport de voyageurs, précisant que « le sinistre s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest, en direction d'Alger, plus exactement dans la commune d'El Adjiba, à Kadiria ». À noter que l'opération est actuellement en cours, sachant qu'il s'agit d'un bilan provisoire. Les services de la Gendarmerie nationale se sont également rendus sur les lieux afin de sécuriser la zone, fluidifier la circulation et prendre les mesures nécessaires. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident. À noter que la Wali de Bouira, Mme Houria Aggoune s'est déplacée sur les lieux du sinistre pour s'enquérir de la situation, notamment la prise en charge des blessés.

L. Z.

INTEMPÉRIES ET VAGUE DE CHALEUR

Plusieurs wilayas touchées

Plusieurs wilayas du pays ont été touchées hier, mercredi, par des pluies orageuses, des vents accompagnés de tourbillons de sable, ainsi que par une vague de chaleur. Selon l'Office national de la météorologie, une vigilance de « niveau 1 » a été émise pour des précipitations orageuses, enregistrées de 15 heures à minuit, notamment dans les wilayas de Mila, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Bouira, Médéa, Tébessa, Batna, Oum El Bouaghi, Khenchela, M'Sila, Djelfa, Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Laghouat, El-Bayadh, Nâama, Biskra, Ouled Djellal, El-Meghaïer, El-Oued, Tougourt, Tindouf, Adrar et Bordj Badji Mokhtar. Dans la wilaya d'In Guezam, la même source a également signalé des vents accompagnés de tourbillons de sable, entre 9 heures et 18 heures. Par ailleurs, une alerte de « niveau 1 » a été émise en raison d'une vague de chaleur dans les wilayas d'Annaba et de Skikda, entre 9 heures et 21 heures.

L. Z.

AGRESSION AMÉRICAINE CONTRE L'IRAN

Une cérémonie de mariage ciblée

Ce n'est pas la première fois que cela arrive, une cérémonie de mariage a été la cible de l'agression brutale lancée mardi soir par l'armée américaine contre le sud de l'Iran.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a, en effet, confirmé qu'une attaque américaine avait ciblé un mariage à Sirik, faisant 70 morts et blessés, principalement des femmes et des enfants, soulignant que le ciblage d'un mariage et de civils constitue une violation flagrante du droit international et rappelle les crimes américains à Minab et Lamerd. Le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Ismail Baghaei, a déclaré que « la réalité de l'agression américaine illégale contre l'Iran a été révélée par l'attaque menée, la nuit dernière, sur Sirik ». Le ministère a également indiqué que des infrastructures civiles dans d'autres provinces avaient été visées. Le ministère a fait savoir que des martyrs sont tombés lors de l'attaque visant des tours de communication et des centres de services dans les provinces du Khuzestan, du Sistan-et-Baloutchistan, d'Hormozgan et de Kerman. L'armée iranienne, également, a condamné l'agres-



sion américaine contre des zones résidentielles et le ciblage d'un mariage, qualifiant ces actes d'« exemple flagrant de crimes de guerre » et affirmant que cette attaque révèle la brutalité des prétendus « droits de l'homme américains ». On sait que le samedi (premier jour de la semaine en Iran) 28 février 2026, dans la matinée, l'armée américaine avait commencé son agression contre l'Iran en bombardant l'école primaire Shajarah Tayyebah, à Minab, dans le sud du pays, faisant plus de 150 morts, dont la plupart sont des

fillettes. Pour rappel, en Afghanistan, en juin 2002, les forces américaines et de l'OTAN, qui étaient déployées dans ce pays, avaient bombardé une cérémonie de mariage faisant une trentaine de morts. Cela s'est reproduit en juillet 2008, par le bombardement américain d'un cortège de mariage tuant 47 civils afghans, dont 39 femmes (y compris la mariée) et enfants. Les bombardements américains d'écoles et de cérémonies de mariage ne sont, malheureusement, plus une surprise depuis longtemps. Le président américain

Donald Trump a déclaré à Fox News que la frappe américaine menée mardi contre l'Iran était « très importante », avertissant que sa répétition entraînerait son « anéantissement total », selon ses propres termes. Il a affirmé que l'Iran « n'existera plus » s'il riposte aux récentes frappes américaines, menaçant de lancer des attaques « bien plus graves » dans le cas contraire.

En réponse, le général de brigade Hossein Mohebi, porte-parole du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien, a confirmé qu'un châtiment sévère attendait les agresseurs. Il a déclaré mardi que « les États-Unis regretteront leurs dernières attaques ». L'armée iranienne a souligné que la riposte de ses combattants à ces crimes serait sans aucun doute globale et d'envergure. Dans ce contexte, le quartier général de Khatam al-Anbiya a mis en garde contre toute coopération avec l'armée américaine, affirmant que tout pays coopérant avec elle « devra en subir les graves conséquences ». Concernant la riposte de l'Iran à l'agression, le ministère des Affaires étrangères a confirmé que les forces armées iraniennes ont lancé des frappes défensives dévastatrices contre les bases américaines impliquées dans l'attaque, réitérant son appel aux pays de la région à s'opposer à l'exploitation, par les États-Unis, de leurs ressources et de leur territoire contre l'Iran. Le ministère iranien des Affaires étrangères a également appelé les pays de la région à empêcher la poursuite et l'extension du conflit et à mettre un terme au complot américano-sioniste visant à déstabiliser la sécurité. Le quartier général central de Khatam al-Anbiya, en Iran, a fait savoir qu'un grand nombre de commandants et de soldats américains ont été tués ou blessés sur les bases américaines ciblées lors des attaques coordonnées dans la région.

M'hamed Rebah

NOUVELLES VIOLATIONS DU Cessez-le-feu

Au moins trois Palestiniens martyrs à Ghaza

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, hier, leurs violations de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, avec des tirs et des bombardements visant plusieurs zones du territoire palestinien. Au moins trois Palestiniens ont été tués, selon des sources médicales et locales.

Une Palestinienne de 51 ans, Amna Al-Hessi, est décédée des suites de blessures causées la veille par des tirs des forces d'occupation sionistes à Deir Al-Balah, dans le centre de la bande de Ghaza. Dans le nord du territoire, Ahmed Ismail, âgé de 16 ans, a également été tué dans un bombardement visant la zone d'Al-Houja, dans le camp de Jabalia. Un autre Palestinien a été tué par des tirs des forces d'occupation dans le secteur de Halawa, à Jabalia Al-Balad. Les violations du cessez-le-feu se sont poursuivies dans plusieurs parties de l'enclave. Selon des sources locales, l'artillerie de l'occupation a bombardé les secteurs est et ouest de Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, parallèlement à d'intenses tirs de chars. Des tirs d'artillerie ont également visé l'est de la ville de Ghaza, ainsi que l'est de Deir Al-Balah et Khan Younés. Au large de Khan Younés, des vedettes militaires ont ouvert le feu de manière intensive sur les eaux côtières, tandis que des bombes éclairantes ont été tirées en direction de la rue Al-Tina, au sud de la ville. Ces nouvelles attaques interviennent alors que les violations du cessez-le-feu se poursuivent dans plusieurs zones de la bande de



Ghaza. Le Palestinien Youssef Salem a succombé dans la soirée à ses blessures provoquées par un bombardement visant les environs du rond-point Abou Cherkh, dans le nord-ouest de la ville de Ghaza, portant à sept le nombre de personnes tuées depuis l'aube de mardi. Des sources locales ont également fait état de la mort d'un Palestinien et de plusieurs blessés après une frappe aérienne ayant ciblé un groupe de civils près du même rond-point. La zone était, par ailleurs, survolée intensivement par des avions de combat et des drones. Les forces d'occupation auraient enregistré 22 nouvelles violations du cessez-le-feu depuis les premières heures de mardi, notamment des tirs, des bombardements d'artillerie, des incursions terrestres, l'arrestation de pêcheurs ainsi que des attaques menées à l'aide de drones.

DES FRAPPES MEURTRIÈRES À L'OUEST DE L'ENCLAVE

Un drone de l'occupation a effectué une frappe à proximité

du centre de la défense civile dans le secteur d'Al-Saftawi, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Au moins dix explosions ont également été entendues après des bombardements menés par des drones militaires contre le secteur d'Al-Katiba, à l'ouest de la ville.

À Deir Al-Balah, l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa a annoncé le décès de Talal Ismail Mahmoud Ziyara, 73 ans, qui avait été grièvement blessé dans la matinée après avoir été atteint par des tirs à l'abdomen dans le secteur d'Al-Machaala, au sud de la ville. La fillette Isra Al-Hessi a également été tuée mardi matin après des tirs des forces d'occupation à Deir Al-Balah, en dehors des zones placées sous leur contrôle militaire, selon des sources locales. De son côté, l'hôpital Al-Shifa a indiqué avoir reçu trois corps, dont ceux de deux enfants et d'une femme, ainsi que huit blessés, après des attaques de drones contre le secteur d'Al-Katiba. Le ministère de la Santé à Ghaza a précisé que quatre Palestiniens avaient été tués lors d'une opération menée

par une unité spéciale de l'occupation qui s'était infiltrée dans le secteur d'Al-Katiba. Cette opération aurait été accompagnée de frappes aériennes et de tirs nourris.

PLUS DE 1 300 MORTS DEPUIS LE Cessez-le-feu

Selon les dernières données communiquées par le ministère de la Santé à Ghaza, les hôpitaux de l'enclave ont accueilli, au cours des dernières 24 heures, six martyrs, dont cinq victimes récemment tuées et une personne ayant succombé à ses blessures, ainsi que 13 blessés. Le ministère a également souligné que plusieurs victimes demeurent sous les décombres ou dans les rues, les équipes médicales, les ambulanciers et les services de défense civile étant toujours dans l'incapacité de les atteindre. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le bilan communiqué fait état de 1 326 Palestiniens tués, 4 398 blessés et 815 personnes retrouvées sous les décombres, selon les chiffres fournis dans le rapport. Depuis le début de l'agression contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, le bilan cumulé s'élève désormais à 73 462 Palestiniens tués et 174 509 blessés, d'après le ministère de la Santé. Le ministère a par ailleurs indiqué qu'un nouveau décès provoqué par l'effondrement d'un bâtiment avait porté à 34 le nombre de victimes liées aux effondrements d'édifices. Le dernier incident a fait, selon un bilan provisoire, deux morts, tous deux des enfants, ainsi que six blessés.

M. Seghilani

FRONT POLISARIO :

« La lutte se poursuivra jusqu'à l'indépendance »

Dans un communiqué sanctionnant la réunion du Bureau permanent du Secrétariat national, tenue mardi sous la présidence du secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, l'instance dirigeante a passé en revue les derniers développements de la question sahraoui sur différents fronts. À l'issue de cette réunion, le Bureau permanent a souligné « la détermination et la volonté du peuple sahraoui de poursuivre son parcours de lutte par tous les moyens légitimes », sous la direction du Front populaire de libération de la Saguia el-Hamra et du Rio de Oro, présenté comme l'avant-garde de cette lutte. Le Front Polisario a réaffirmé, à cette occasion, son engagement à poursuivre la mobilisation jusqu'à la satisfaction des aspirations du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance, ainsi qu'à l'édification de son État indépendant. Cette position intervient alors que la question du Sahara occidental demeure au cœur de l'agenda international et des efforts visant à parvenir à une solution garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

M.S.

MASCARA. PROJET DE RENFORCEMENT DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA COMMUNE DE TIGHENNIF

Réception prévue d'ici la fin de l'année

La réception du projet visant à renforcer l'approvisionnement de la commune de Tighennif (wilaya de Mascara) en eau potable est prévue avant la fin de l'année en cours, a annoncé, mardi, le wali, Fouad Aïssi.

M. Aïssi a précisé, lors de sa rencontre périodique avec les représentants de la presse locale, consacrée à la présentation de la situation du développement local, que ce projet connaît actuellement un rythme de réalisation "avancé", soulignant qu'il sera réceptionné à 100 % d'ici la fin de l'année en cours, au plus tard. Il a ajouté que ce projet, doté d'une enveloppe financière de 300 millions de dinars, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, comprend la réalisation d'une conduite d'adduction sur une distance de 5 km, son raccordement au système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ainsi que la construction d'un réservoir d'eau.

Selon le même responsable, ce projet permettra d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des zones urbaines et rurales de la commune de Tighennif et de garantir la couverture des besoins de ses habitants en cette ressource vitale, notamment durant les périodes de forte demande. Le wali de Mascara a également indiqué que l'alimentation en eau potable de la commune de Tighennif connaîtra une "amélioration encore plus importante" après l'achèvement du projet de doublement de la conduite principale d'ad-



duction du système de transfert MAO, prévu au plus tard au début de l'année prochaine. Par ailleurs, M. Aïssi a annoncé la distribution d'un nombre "important" de logements publics locatifs, le 1er novembre prochain, à l'occasion des célébrations du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération, dans différentes communes de la wilaya.

Il a indiqué, dans ce contexte, qu'environ 3.000 logements publics locatifs sont actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, avec des taux d'avancement des travaux allant de 30 à plus de 60%. Concernant les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, le wali prévoit la réception de 12 établissements éducatifs, dont

huit groupes scolaires, deux collèges d'une capacité de 700 places pédagogiques chacun, et deux lycées d'une capacité de 1.000 places pédagogiques chacun, en plus de 86 classes d'extension dans le cycle primaire et de 18 cantines scolaires au même niveau. D'autre part, le premier responsable exécutif de la wilaya a indiqué que les autorités locales ont engagé, depuis un certain temps, des démarches pour lever les obstacles recensés dans le domaine de la mobilisation du foncier industriel, ce qui a permis de récupérer d'importantes assiettes foncières à cet effet. Il a ajouté que le recensement des assiettes foncières industrielles encore inexploitées dans la wilaya se poursuit et avance actuellement à un bon rythme.

TLEMCEM. DEPUIS JANVIER DERNIER

Près de 70 km de pistes forestières aménagées

La Conservation des forêts de la wilaya de Tlemcen a procédé, depuis le début de l'année en cours, à l'aménagement de 68,4 km de pistes forestières à travers plusieurs communes de la wilaya, a indiqué mardi une responsable de cette institution.

La cheffe du service de lutte contre les incendies, les maladies et les parasites à la Conservation des forêts, Faïza Soltani, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un projet portant sur l'aménagement de 85 km de pistes forestières, au titre du programme sectoriel de développement, dont 68,4 km ont été réalisés à ce jour. Elle a ajouté que l'opération a concerné 19 communes, notamment Bab El Assa, Oued Lakhdar, Beni Smail, El Gor, Beni Snous et Aïn Ghoraba, précisant que l'achèvement du reste des travaux est prévu avant novembre prochain. L'aménagement de ces pistes contribue à renforcer les capacités d'intervention rapide pour la lutte contre les incendies en cas de départ de feu, tout en facilitant les déplacements des habitants des zones forestières concernées, a souligné la même responsable. Dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt au titre de la saison en cours, la Conservation des forêts de Tlemcen a mobilisé 12 équipes

mobiles d'intervention de première urgence, ainsi que 153 agents du corps technique des forêts et 24 agents forestiers, en plus de 21 tours de surveillance et 10 tours opérationnelles.

Le dispositif comprend également des véhicules, des camions et des tracteurs équipés de citernes, ainsi que 21 véhicules de liaison destinés au transport des agents et des gardes forestiers.

Quelque 119 points d'eau ont également été aménagés à travers les différentes communes de la wilaya, selon Mme Soltani. Les services de la

Conservation des forêts effectuent, par ailleurs, des patrouilles de surveillance à l'aide d'un drone aux abords des massifs forestiers situés dans les communes de Remchi, Seb Dou, Ouled Mimoun, Tlemcen, Maghnia et Gha-zaouet, dans le cadre des mesures préventives visant à prévenir les départs de feu, a ajouté la même responsable. Parallèlement, la Conservation des forêts poursuit sa campagne de sensibilisation à travers l'organisation de sorties sur le terrain dans les zones limitrophes des forêts de plusieurs communes de la wilaya,

afin de sensibiliser les habitants aux moyens de prévention des incendies et à l'importance d'une intervention rapide dès l'apparition d'un feu pour éviter sa propagation.

La campagne prévoit également des actions de sensibilisation au profit des usagers de la route, les appelant à éviter tout comportement susceptible de provoquer des incendies, ainsi que la programmation d'émissions de sensibilisation sur les ondes de la Radio de Tlemcen, en coordination avec les différents services concernés, selon la même source.

EL-MENIAA. ÉNERGIE

Mise en service d'une centrale électrique mobile à Hassi-Lefhal

Une centrale électrique mobile d'une capacité de 220/30 Kilovolts (KV) vient d'être mise en service dans la commune de Hassi-Lefhal, au nord de la wilaya d'El-Meniaa dans le cadre des efforts menés visant le renforcement du réseau d'électrification et l'amélioration de la qualité d'alimentation continue en énergie électrique, a-t-on appris mardi de la cellule de communication de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz.

Mettant en service cette centrale mobile, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis en avant la dimension stratégique de ce projet dans l'impulsion du développement local et de l'économie nationale au travers la promotion de l'investissement agricole en développement croissant à la faveur de la stratégie de l'Etat tendant à atteindre l'essor durable et la sécurité alimentaire. D'une capacité productive de 40

MVA, cette installation énergétique est raccordée au réseau national de transport d'électricité susceptible de consolider le réseau électrique et satisfaire la demande croissante sur cette énergie, notamment des exploitations agricoles dans la région de Hassi-Lefhal, ont expliqué les responsables de la Sonelgaz. Le projet qui a requis la réalisation d'un réseau aérien de moyenne tension, long de 9,5 km, d'un réseau terrestre d'une linaire de 350 M, en plus de quatre sorties de 30 Kv, et devrait contribuer à l'amélioration de l'alimentation continue en électricité, la consolidation de l'investissement agricole dans la région et la satisfaction des exigences de développement local. La direction de la Sonelgaz œuvre, en coordination avec ses entreprises et filiales à mettre en œuvre son programme d'investissement dans le but d'améliorer le service public d'une manière fiable et continu.

EL-TARF. SEPT STRUCTURES DE JEUNESSE CONCERNÉES

Lancement prochain des travaux de réhabilitation

Des travaux de réhabilitation et d'équipement de sept (7) structures de jeunesse seront "bientôt" lancés dans plusieurs communes de la wilaya d'El Tarf, a indiqué, mardi, le directeur de la jeunesse et des sports (DJS), Amar Boumendjel. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ces opérations qui ont nécessité un investissement public de 125 millions de dinars, concernent les maisons de jeunes des communes de Chatt, d'Asfour, de Zitouna, d'El Kerma, et de Besbes, ainsi que les complexes sportifs des communes de Bouhadjar et de Besbes. Les travaux prévus portent, selon la même source, sur la réhabilitation et la peinture des espaces intérieurs, la réparation des installations électriques, des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la rénovation des revêtements de sols, des plafonds, des portes et des fenêtres. Quant aux opérations d'équipement, elles consisteront à mettre en place des meubles et des équipements de bureau, des ordinateurs, des matériels audiovisuels, ainsi qu'à rénover le chauffage central et la climatisation, en plus de l'acquisition de différents équipements et matériels sportifs et de loisirs, selon M. Boumendjel. Ces opérations visent à améliorer les conditions d'accueil des jeunes et à fournir des espaces modernes, adaptés à la pratique de différentes activités sportives, culturelles et récréatives, a conclu la même source.

ORAN. NOUVEAUX PÔLES URBAINS

Réception prévue de 8 établissements scolaires

Les nouveaux pôles urbains des communes de Misserghine, Oran et Es-Senia (wilaya d'Oran) seront renforcés par huit nouveaux établissements scolaires dans les trois cycles d'enseignement, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, a indiqué, mardi, la Direction locale de l'Education. Dans ce cadre, le nouveau pôle urbain "Chahid Ahmed Zabana", dans la commune de Misserghine, verra la mise en service de cinq établissements scolaires, à savoir une école primaire au niveau du site de 6.650 logements de la formule location-vente "AADL", un CEM au niveau du site de 2.000 logements "AADL", ainsi que deux lycées implantés sur les sites de 3.000 et 3.800 logements "AADL". Un lycée situé au niveau du site de 2.000 logements sera, quant à lui, reconverti en CEM. Dans la commune d'Oran, deux écoles primaires seront ouvertes dans les sites de 1.300 et 3.000 logements "AADL", dans le secteur de Bouâmama. Un CEM sera également mis en service au niveau du site de 2.000 logements "AADL", dans le secteur d'Aïn El Beïda, relevant administrative-ment de la commune d'Es-Senia, a-t-on précisé. Ces infrastructures éducatives, qui ont fait l'objet, hier, d'une visite d'inspection effectuée par le directeur de l'Education de la wilaya, Abdelkader Oubelaïd, permettront d'atténuer la tension enregistrée sur les établissements voisins de ces nouveaux pôles urbains, qui connaissent une croissance démographique importante, tout en garantissant aux élèves de meilleures conditions de scolarisation.

BOUIRA. ZONES TOUCHÉES PAR LES INCENDIES

Forte mobilisation pour un retour à la vie normale

Un vaste élan de solidarité s'est vite formé au profit des familles touchées par les derniers incendies à Kadiria et Guerrouma dans la wilaya de Bouira grâce à une forte mobilisation des autorités locales et de la société civile, pour permettre le retour à une vie normale dans ces localités.

Au niveau de la maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira, les représentants du Croissant rouge algérien (CRA) et des dizaines de citoyens se sont mobilisés depuis quelques jours pour collecter les aides nécessaires (denrées alimentaires, couvertures, habits...) afin de venir au soutien des familles, notamment dans les localités d'Ouled Amara, Ghedioua (Kadiria) et Aouaouda à Guerrouma. Les habitants de la ville de Bouira n'ont pas hésité à apporter leur aide en cette circonstance pour les familles concernées à Kadiria et Guerrouma, où la vie a repris progressivement son



cours normal après la totale extinction des flammes et le rétablissement des réseaux d'électricité, de gaz ainsi que d'eau potable. "Nous avons enregistré un fort engouement des citoyens qui sont venus

des quatre coins de la wilaya pour apporter leur aide au profit des familles sinistrées, et cela reflète le grand esprit de solidarité de notre société, sachant que l'opération se poursuit toujours", a expliqué dans une déclaration à la presse Ahmed El Hachmi, représentant du CRA à Bouira. Suite aux derniers incendies enregistrés dans la localité de Beggas, sur les hauteurs de Kadiria, des dizaines de personnes ont été évacuées dans des structures publiques, où elles ont été complètement prises en charge en matière de soins médicaux et de suivi psychologique, selon le directeur de la Protection civile, le colonel Chergui Abdelkader. Dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la prise en charge des victimes des feux de forêt, les autorités locales intensifient leurs réunions de coordination avec les différents secteurs concernés afin d'évaluer les dégâts et pour indemniser les familles ayant subi des dommages. La wali Houria Aggoune s'est réunie, lundi, avec les représentants de tous les secteurs afin d'examiner et de suivre l'évolution de la prise en charge des victimes des derniers incendies. "Une commission a été chargée d'évaluer les dégâts, elle a présenté son rapport sur la question et aussi sur les indemnisations", a expliqué la cheffe de l'exécutif à la fin de cette rencontre. Dans ce même contexte, les cellules de proximité de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya sont intervenues dès le premier jour du déclenchement des incendies pour aider citoyens et familles, notamment à Kadiria, et aussi pour recenser les familles touchées et prendre connaissance de leur situation afin de les aider à surmonter ces difficiles moments et retrouver, le plus vite possible, une vie normale.

SAÏDA. INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Clôture des journées nationales d'information et de sensibilisation

La direction du Commerce de la wilaya de Saïda a clôturé les journées nationales d'information, de sensibilisation et de prévention consacrées à la lutte contre les intoxications alimentaires, organisées durant toute la période estivale, afin de renforcer la sensibilisation des commerçants et des consommateurs à l'importance du respect des règles d'hygiène, ainsi que des conditions de conservation et de commercialisation des denrées alimentaires, a-t-on appris, mardi, auprès de cette direction. Selon la même source, cette campagne, lancée le 2 juin dernier sous le slogan "Faites de l'alimentation saine un mode de vie permanent", a concerné différents commerces en activité à travers la wilaya. Plus de 2.700 dépliants de sensibilisation ont été distribués au cours

de cette campagne. Ils contiennent un ensemble de recommandations et de conseils relatifs à la prévention des intoxications alimentaires, notamment en ce qui concerne les conditions de conservation, de transport et d'exposition des produits alimentaires, ainsi que l'importance du respect de la chaîne du froid. La campagne, organisée par la direction du Commerce, a également porté sur la sensibilisation des commerçants à la nécessité de respecter les règles d'hygiène au sein des commerces, de se conformer aux conditions de stockage des denrées alimentaires et d'éviter l'exposition des produits périssables dans des conditions inadéquates, particulièrement durant la saison estivale, période au cours de laquelle les risques d'intoxications alimentaires augmentent en

raison des températures élevées, précise la même source. L'opération a ciblé plusieurs commerces situés dans différentes régions de la wilaya. Des explications et des conseils directs ont été prodigués aux commerçants sur les mesures préventives à adopter. Les consommateurs ont également été sensibilisés à l'importance de vérifier la salubrité des produits alimentaires et de respecter les conditions de leur conservation avant leur achat et leur consommation. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la prévention et à protéger la santé des consommateurs, à travers l'intensification des actions de sensibilisation durant la saison estivale, qui connaît une hausse de la consommation de denrées alimentaires périssables, souligne la même source.

TISSEMSILT. À L'OCCASION DE LA PROCHAINE RENTRÉE

Mise en service de plusieurs structures scolaires

La wilaya de Tissemsilt sera renforcée, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire 2026-2027, par plusieurs nouvelles structures scolaires relevant des trois cycles d'enseignement. Une visite de terrain a été effectuée mardi par le wali, Fethi Bouzaïd, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux et du niveau de préparation des chantiers des établissements scolaires. Au chef lieu de wilaya, où le responsable a inspecté plusieurs projets de réalisation et d'équipement de structures éducatives, il a été précisé que le secteur compte

au total 12 infrastructures éducatives, dont neuf groupes scolaires, deux collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée. A cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de veiller à la qualité des travaux et des équipements, tout en accélérant l'achèvement des opérations de raccordement des établissements aux réseaux d'électricité, de gaz naturel, d'eau potable et d'Internet, en prévision de leur mise en service dans les délais impartis. Dans le cycle primaire, la délégation a inspecté les projets de réalisation et d'équipement de neuf écoles

primaires dans la commune de Tissemsilt, dont trois établissements implantés au niveau du pôle urbain «Souidani Boudjemaa», dans la zone de Boumengouche, où le taux d'avancement des travaux a atteint 70 %. L'opération concerne également trois autres écoles primaires implantées au niveau des quartiers Sanaouber (4.960 logements), sur la route de Hamadia et au niveau du site des 500 logements, dont les travaux sont en phase finale, en prévision de leur livraison. Les trois établissements restants, situés au quartier Hassan Abdelkader (1.184

logements), affichent, pour leur part, un taux d'avancement proche de 90 %. Parmi ces infrastructures figurent également deux écoles primaires de remplacement, destinées à se substituer aux écoles «Malek Bennabi» et «El Bachir El Ibrahimî», selon les explications données. Concernant le cycle moyen, deux nouveaux CEM devraient être réceptionnés dans la commune de Tissemsilt. Les deux structures affichent plus de 95 % de taux d'avancement de travaux et leur mise en service est prévue avant le 15 septembre en cours.

SKIKDA. INCENDIES À OUM TOUB

Des aides en fourrages pour 50 éleveurs sinistrés

Des aides de solidarité en nature sous forme de quantités de fourrages ont été remises mardi à 50 éleveurs sinistrés lors des récents incendies qui ont touché la commune d'Oum Toub, Ouest de la wilaya de Skikda, a-t-on appris auprès du secrétaire général de l'association locale El Jawarih de chasse et de loisirs de la commune de Béni Ouelbane, encadrant l'initiative. Dans une déclaration à l'APS, M. Mahmoud Meribi a indiqué que ces aides sont constituées de 70 quintaux d'orge, 50 quintaux de son et 1.500 bottes de foin, précisant qu'il s'agit d'un don fait par un mécène d'El Eulma (Sétif). M. Meribi a ajouté que l'association El Jawarih a établi une liste de bénéficiaires sur la base d'un recensement des éleveurs sinistrés ayant perdu une partie des ressources nécessaires à leur activité suite aux incendies qui ont parcouru des terres pastorales et forestières. L'objectif de cette initiative de solidarité est de contribuer aux aides apportées aux agriculteurs et éleveurs sinistrés en vue de préserver leurs troupeaux et assurer la continuité de leur activité jusqu'au dépassement de cette conjoncture, selon la même source. Selon le secrétaire général de l'association El Jawarih, la distribution des aides sera poursuivie avec l'arrivée d'autres dons pour toucher le plus grand nombre d'éleveurs sinistrés. Cette initiative intervient au milieu des efforts déployés dans la wilaya de Skikda pour la prise en charge des sinistrés des récents incendies, le recensement des dégâts, l'accompagnement des agriculteurs et éleveurs sinistrés et leur aide pour reprendre progressivement leurs activités.

MAISONS AFFECTÉES PAR LES INCENDIES

Début des opérations de rénovation dans quatre communes

Les opérations de rénovation et de réhabilitation des maisons affectées à Skikda par les récents feux de forêt ont démarré mardi dans quatre communes, a indiqué le directeur local du logement, M. Nour Iguedlane. Ces travaux concerneront plusieurs maisons dans les quatre communes de Bekkouch Lakhdar, Filfila, Oum Toub et Ain Zouit, a ajouté M. Iguedlane soulignant que l'opération vise à éliminer les effets des incendies et réhabiliter les maisons sinistrées par des travaux de restauration des toits, de peinture et autres. Le même responsable a indiqué que l'opération de recensement, de constatation et de diagnostic des maisons qui a débuté samedi 29 août passé et a achevée lundi, a permis de classer les maisons sinistrées et de déterminer les travaux à effectuer. La même source a souligné que cette opération a mis à contribution un nombre de services dont la Conservation des forêts, la direction de Sonelgaz, l'agence AADL, l'OPGI, les services des communes et des daïras concernées, l'Algérienne des eaux et les services de l'hydraulique.

SUCCESION DE PETKOVIC

La FAF mise sur Hemdani, mais rien n'est encore décidé

La rumeur d'une nomination prochaine de Brahim Hemdani à la tête de la sélection nationale algérienne a pris de l'ampleur ces dernières heures. Si le nom de l'ancien international algérien revient avec insistance pour occuper le poste de sélectionneur des Verts, aucune décision définitive n'aurait toutefois été prise par la Fédération algérienne de football (FAF).

Selon les informations qui circulent, le président de la FAF n'aurait, jusqu'à présent, ni rencontré Brahim Hemdani ni échangé directement avec lui au sujet de la sélection A. Il serait donc prématuré de parler d'une nomination officielle. La fédération semble néanmoins particulièrement séduite par le profil de l'ancien milieu de terrain, notamment après le travail effectué avec les sélections nationales.

Le parcours récent de Hemdani aurait renforcé sa candidature. Les résultats obtenus avec la sélection des moins de 21 ans, auraient convaincu davantage les responsables fédéraux de la pertinence de cette option.

Dans cette réflexion, le duo formé par Brahim Hemdani et Antar Yahia bénéficierait actuellement de la confiance de la FAF. Les deux hommes devraient d'ailleurs, sauf changement de dernière minute, prendre en charge le prochain stage de septembre. Ce rendez-vous pourrait constituer une véritable période d'évaluation avant que la fédération ne tranche définitivement.

L'objectif serait ainsi de permettre à Hemdani et Antar Yahia de démontrer leur capacité à gérer la sélection première dans un contexte international, avant une décision sur l'avenir du staff technique. À



PH. D. M.

l'issue de ce stage, deux scénarios resteraient sur la table : confirmer Brahim Hemdani comme sélectionneur des Verts ou se tourner vers un entraîneur étranger.

La FAF ne souhaiterait en effet pas se précipiter dans le recrutement d'un technicien étranger. La fédération entendrait prendre le temps nécessaire pour étudier les différentes possibilités et identifier la solution la plus adaptée aux ambitions de l'équipe nationale.

Ainsi, malgré l'insistance des informations annonçant Brahim Hemdani comme futur sélectionneur, sa nomination ne serait pas encore actée. Le stage de septembre apparaît désormais comme une étape déterminante. C'est à l'issue de cette période que la FAF devrait être en mesure de trancher entre la continuité avec le duo Hemdani-Antar Yahia et la nomination d'un entraîneur étranger.

Hakim S.

LA TRANSACTION A ÉTÉ RÉALISÉE DANS LES DERNIÈRES HEURES DU MERCATO Belghali, la nouvelle arme de Torino sur le côté droit

Son nom avait circulé avec insistance du côté de plusieurs clubs italiens durant ce mercato, mais c'est finalement dans les dernières heures du marché des transferts que Rafik Belghali a trouvé sa nouvelle destination. Alors qu'il semblait encore tout proche de rejoindre Sassuolo quelques jours auparavant, l'international algérien a finalement pris la direction du Torino FC, qui a décidé de miser sur lui pour renforcer son effectif. Pour Belghali, ce transfert répond avant tout à une volonté claire : quitter l'Hellas Vérone et éviter de continuer à évoluer dans un contexte marqué par la lutte pour le maintien. Son arrivée à Torino lui offre un environnement différent, même si le club piémontais n'est pas habitué à jouer les premiers rôles en Serie A. Depuis sa remontée dans l'élite italienne en 2012, Torino s'est régulièrement installé dans le milieu du classement, avec plusieurs saisons

difficiles et parfois une lutte acharnée pour conserver sa place parmi l'élite. Son meilleur classement depuis cette remontée reste une septième place. Le club espère désormais franchir un nouveau palier et compte notamment sur ses nouvelles recrues pour améliorer ses résultats. Le latéral droit des Verts pourrait justement avoir une carte importante à jouer dans cette ambition. Le joueur algérien sait qu'en rejoignant Torino, il aura l'occasion de bénéficier d'un temps de jeu conséquent et de s'installer durablement dans le onze. Une perspective particulièrement intéressante pour un international qui cherche à gagner en régularité et à confirmer son statut. Sur le banc turinois, il retrouvera Ignazio Abate, un entraîneur qui évoluait au même poste que lui durant sa carrière de joueur. Cette



connaissance du rôle de latéral pourrait faciliter leur collaboration. Abate connaît les exigences du poste et devrait apprécier les qualités offensives de son nouveau joueur. L'effectif turinois compte par ailleurs plusieurs noms bien connus du football européen, notamment Giovanni Simeone,

ne, Zakaria Aboukhlal, Duván Zapata, Nikola Vlašić et Cristiano Biraghi. Malgré ces individualités, Torino a connu un début de saison compliqué, avec deux défaites lors de ses deux premières journées. Dans ce contexte, les attentes seront importantes autour de Belghali. Le club espère que l'Algérien contribuera à rendre le côté droit plus solide et plus dynamique. Le joueur, qui apprécie particulièrement un rôle de latéral avec une grande liberté offensive, aura ainsi l'opportunité de mettre ses qualités de percussion, de projection et de participation au jeu au service de sa nouvelle équipe. Pour Belghali, ce transfert représente donc bien plus qu'un simple changement de club : c'est une occasion de s'imposer durablement en Serie A et de donner un nouvel élan à sa carrière.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS (1ER TOUR PRÉLIMINAIRE/ ALLER) Le MC Alger et la JS Saoura pour démarrer du bon pied

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, le MC Alger et la JS Saoura, entament leur campagne africaine 2026-2027, en affrontant respectivement l'ASN Nigelec du Niger et Horoya AC de Guinée, à l'occasion des matchs aller du premier tour préliminaire de cette prestigieuse compétition. La JS Saoura sera la première équipe algérienne à entrer en lice, en accueillant vendredi le Horoya AC de Guinée au stade Miloud-Hadeff d'Oran (19h00), avec l'objectif de réussir une entame positive avant la manche retour, prévue le 13 septembre prochain à Conakry. Le représentant algérien, qui a entamé dimanche sa préparation à Oran, disputera à cette occasion son premier match officiel de la saison, après le report de la première journée du championnat national. Pour la formation de Béchar, l'enjeu sera de prendre une première option à domicile face à un adversaire habitué aux joutes continentales. La JS Saoura compte notamment sur l'avantage du terrain et l'appui du public pour faire la différence et aborder le déplacement en Guinée dans les meilleures dispositions. Cette rencontre intervient toutefois dans un contexte particulier pour le club, dont l'effectif a connu plusieurs changements durant le mercato estival, avec notamment le départ de plusieurs cadres. Le staff technique, désormais dirigé par Lotfi Boudraâ, qui avait déjà entraîné la JS Saoura au début de la saison dernière, devra ainsi trouver rapidement les automatismes nécessaires et assurer la cohésion du groupe, afin de permettre à l'équipe d'être compétitive dès son entrée en lice. La JS Saoura retrouve à cette occasion la Ligue des champions après une longue absence. Sa dernière et unique participation à cette compétition remonte à la saison 2018-2019. Elle avait alors terminé à la troisième place de son groupe avec huit points, derrière notamment Al-Ahly SC d'Egypte, et devant l'AS Vita Club de RD Congo et Simba SC de Tanzanie. La Confédération africaine de football (CAF) a désigné un quatuor arbitral tanzanien pour cette rencontre. Nasir Salum sera l'arbitre central, assisté de Mohamed Mkono et Ally Ramadhani, alors qu'Ahmed Arjaga a été désigné quatrième officiel.

LE MCA VEUT FRANCHIR UN NOUVEAU CAP

De son côté, le MC Alger effectuera son entrée en scène dimanche en déplacement face à l'ASN Nigelec du Niger, au stade Seyni-Kountché de Niamey (16h30), dans une confrontation qui constitue le premier véritable test continental de la saison pour le triple champion d'Algérie en titre. Le match retour est programmé le 12 septembre à Alger, une donnée qui devrait inciter les joueurs du Mouloudia à rechercher un résultat positif à Niamey, leur permettant de prendre une sérieuse option avant la seconde manche. Sacré champion d'Algérie à l'issue d'une saison maîtrisée, le MC Alger participe pour la troisième année consécutive à la Ligue des champions africaine. Lors de la précédente édition, le club algérois avait été éliminé dès la phase de groupes, après avoir terminé à la troisième place avec sept points, derrière Al-Hilal d'Omdurman (Soudan) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), et devant St Eloi Lupopo (RD Congo). Cette fois, le Mouloudia affiche des ambitions plus élevées et entend franchir un nouveau palier sur la scène continentale. Pour y parvenir, la direction du club a procédé à un recrutement ciblé durant l'intersaison, en renforçant l'effectif par plusieurs joueurs expérimentés et prometteurs. Le groupe est conduit par l'entraîneur tunisien Khaled Benyahia, qui possède une solide expérience des compétitions africaines. Son expérience sera particulièrement sollicitée pour permettre au MCA de bien négocier cette double confrontation et d'éviter les pièges du premier tour préliminaire. Face à l'ASN Nigelec, auteure d'un doublé historique Coupe-Championnat la saison écoulée, et qui bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien de son public, les Algérois devront faire preuve de sérieux, de maîtrise et d'efficacité pour revenir de Niamey avec un résultat favorable. Après une élimination prématurée lors de la précédente édition, le MC Alger entend ainsi afficher d'emblée ses nouvelles ambitions et se mettre dans les meilleures conditions avant le match retour à Alger. Les deux représentants algériens chercheront donc à bien négocier ces premières manches, avec l'objectif commun de prendre une option sur la qualification au deuxième tour préliminaire et de poursuivre leur parcours dans la plus prestigieuse compétition interclubs du continent.

L'ENTRAINEUR DU PARIS FC ENCENSE SON DÉFENSEUR ALGÉRIEN :

«Chergui ne reçoit pas la reconnaissance qu'il mérite»

Le début de saison de Samir Chergui n'est pas passé inaperçu au Paris FC. À 27 ans, l'international algérien semble avoir rapidement trouvé ses marques sous les ordres du nouvel entraîneur parisien, Liam Rosenior, qui n'hésite pas à mettre en avant les qualités de son joueur. Pour le technicien anglais, Chergui fait même partie de ces éléments dont le niveau réel n'est pas suffisamment reconnu.



PH. DBC

Auteur d'un excellent début de championnat, le défenseur algérien s'est notamment illustré lors de la deuxième journée de Ligue 1 en inscrivant un superbe but. Une réalisation construite avec la complicité de son compatriote Ilan Kebbal, auteur de la passe décisive. Une prestation qui confirme les bonnes dispositions affichées par Chergui depuis le lancement de la nouvelle saison.

Dans un entretien accordé au quotidien français Le Parisien, Liam Rosenior a livré des mots particulièrement élogieux à l'égard de son joueur, « Samir Chergui est un excellent joueur, il est très fort. Je pense qu'il ne reçoit pas la reconnaissance qu'il mérite par rapport à son véritable niveau », a estimé l'entraîneur du Paris FC.

Rosenior apprécie notamment la polyvalence et l'intensité de l'international algérien. « Pour moi, Samir Chergui est un

joueur de grande qualité. Il est très fort dans les duels. Il possède les caractéristiques que j'aime chez un footballeur, entre l'engagement et la capacité à bien utiliser le ballon », a-t-il expliqué.

Le technicien britannique a également évoqué le retour de Chergui après son expérience avec la sélection algérienne lors de la dernière Coupe du monde. Malgré une arrivée tardive au sein du groupe parisien, le joueur a rapidement convaincu son nouvel entraîneur et retrouvé une place importante dans le onze de départ.

« Il nous a rejoints tard après sa participation avec l'équipe d'Algérie à la dernière Coupe du monde, mais il a réussi à s'imposer rapidement dans le onze titulaire. Sa présence est une vraie valeur ajoutée pour l'équipe », a souligné Rosenior.

Cette confiance représente une excel-

lente nouvelle pour Chergui, qui avait pourtant été annoncé sur le départ durant le mercato estival. Son retour en force a finalement changé la donne et lui a permis de convaincre le nouveau staff technique de miser sur lui.

Avec Ilan Kebbal et les autres éléments offensifs du Paris FC, Chergui entend désormais maintenir ce niveau de performance. Son entraîneur espère d'ailleurs voir ses cadres poursuivre sur cette dynamique afin d'atteindre les objectifs fixés pour la saison.

Un contexte particulièrement intéressant pour l'Algérien, dont le contrat arrivera à échéance à l'été 2027. D'ici là, ses performances pourraient bien faire grimper sa cote et attirer de nouvelles convoitises.

Hakim S.

LE PARADOU AC RÉALISE UNE NOUVELLE VENTE

Ben Idder au Nice pour 300 000 euros

Le Paradou AC continue de démontrer son savoir-faire en matière de formation. Une nouvelle pépite issue de l'académie du club algérien s'apprête ainsi à franchir un cap important dans sa jeune carrière. Le défenseur algérien Ben Idder a été transféré à l'OGC Nice, où il retrouvera plusieurs compatriotes.

Selon les informations de L'Équipe, l'opération devrait rapporter 300 000 euros au club algérien. Le quotidien

français ne précise toutefois pas si le Paradou AC a négocié un pourcentage sur une éventuelle future revente du joueur, mais connaissant la ligne de conduite du club algérois, une clause dans ce sens serait certainement incluse dans le contrat du joueur. Il s'agit d'ailleurs d'un détail qui pourrait s'avérer important pour le club formateur, habitué à accompagner ses jeunes talents vers les championnats européens.

Ben Idder s'est particulière-

ment illustré durant la saison dernière. Le jeune Algérien a réussi à s'imposer comme titulaire au sein de l'équipe première du Paradou AC, affichant suffisamment de qualités pour attirer l'attention de clubs européens. Sa progression régulière lui a également permis de franchir les différents paliers avec les sélections nationales de jeunes.

Après avoir évolué avec plusieurs catégories de l'équipe nationale algérienne, Ben Idder a notamment atteint la

sélection des moins de 23 ans, sous la direction de l'ancien international algérien Rafik Saïfi. Cette convocation est venue confirmer la progression du défenseur et son statut de joueur à suivre dans le football algérien.

À Nice, il ne sera d'ailleurs pas dépaycé. Il retrouvera Hicham Boudaoui, véritable ancien de la maison, lui aussi formé au Paradou AC avant de rejoindre le club azuréen en 2019. L'international algérien s'est depuis imposé comme l'un des éléments expérimentés de l'effectif niçois. Benidir croisera également Amine Amoura, qui vient récemment de rejoindre la Côte d'Azur.

Le transfert de Ben Idder intervient alors même que le Paradou AC vient de connaître la relégation en deuxième division. Malgré ce coup dur sportif, le club peut donc encore se féliciter de la réussite de son modèle de formation.

Ces dernières années, l'académie du PAC a en effet vu passer de nombreux joueurs devenus internationaux ou ayant poursuivi leur carrière en Europe, à l'image de Ramy Bensebaini, Hicham Boudaoui, Yacine Titaoui et Adem Zorgane. Avec Ben Idder, le Paradou confirme une nouvelle fois sa réputation de véritable vivier du football algérien.

H. S.

SCHALKE 04

Adil Aouchiche prolonge jusqu'en 2030

Le milieu de terrain international algérien Adil Aouchiche a officiellement renouvelé son contrat avec le club allemand de Schalke 04, s'engageant sur le long terme jusqu'à l'été 2030. Cette prolongation, assortie d'une revalorisation salariale et d'un libérement signé sans aucune clause libératoire, témoigne de la confiance absolue et mutuelle entre le jeune meneur de jeu et la direction de la formation de Gelsenkirchen.

Après avoir rejoint l'équipe au milieu de la saison dernière et grandement contribué à sa montée, l'ancien titi parisien s'est imposé comme un élément incontournable, fêtant même sa première apparition en Bundesliga dimanche dernier contre Augsburg. Le direc-



teur du football de Schalke,

Youri Mulder, a salué cet impact en affirmant : « Aouchiche a amélioré notre niveau depuis son arrivée. Son intelligence sur le terrain et ses capacités techniques exceptionnelles nous donnent l'entière certitude qu'il sera également un joueur important pour nous en Bundesliga ». Très heureux de poursuivre cette dynamique, le joueur algérien a également partagé ses ambitions pour l'avenir : « Quand je suis arrivé l'hiver dernier, j'ai rejoint une équipe où le staff technique et mes coéquipiers m'ont témoigné une grande confiance dès le début. Mon objectif personnel est de fournir la meilleure performance possible chaque semaine, je souhaite élever mon niveau avec Schalke ».

JEUX MÉDITERRANÉENS DE TARENTE 2026

GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour en or pour la deuxième fois à Tarente

Kaylia Nemour continue de faire briller les couleurs algériennes aux Jeux méditerranéens de Tarente. Pour sa première participation à cette compétition, la jeune gymnaste algérienne réalise un début remarquable avec une deuxième médaille d'or, venant confirmer son excellente dynamique.



Après avoir décroché mardi une première médaille d'or dans le tableau général, Nemour s'est de nouveau illustrée en remportant un deuxième titre, cette fois dans les barres asymétriques. Une nouvelle victoire qui confirme sa grande forme et son ambition dans cette compétition méditerranéenne.

Très attendue depuis le début des épreuves, la championne algérienne a une nouvelle fois répondu présente. Avec cette deuxième consécration, elle démontre sa

régularité et sa capacité à évoluer avec sérénité dans les moments importants. Une qualité particulièrement précieuse pour une athlète encore jeune, mais déjà habituée aux grandes compétitions internationales.

Cette performance représente également une belle satisfaction pour la délégation algérienne. Les deux médailles d'or obtenues par Nemour permettent à l'Algérie de compter sur une représentante de premier plan dans les épreuves de gymnastique. Son parcours à

Tarente est d'autant plus remarquable qu'il s'agit de sa première expérience aux Jeux méditerranéens.

Au fil de ses prestations, Kaylia Nemour confirme ainsi son statut de l'une des figures montantes de la gymnastique algérienne. Sa technique, sa précision et son engagement lui permettent de s'affirmer progressivement parmi les gymnastes capables de jouer les premiers rôles dans les grands rendez-vous.

Cette deuxième médaille d'or vient donc enrichir un palmarès déjà impressionnant et témoigne

H. S.

APRÈS LA POLÉMIQUE NÉE DE L'ABSENCE DU NAGEUR DES JM :

La Fédération algérienne des sports aquatiques répond à Jaouad Syoud

La Fédération algérienne des sports aquatiques a publié une mise au point concernant la non-participation du nageur international Jaouad Syoud aux Jeux méditerranéens, après une déclaration du sportif affirmant ne pas avoir reçu de convocation officielle pour prendre part à cette compétition.

Dans son communiqué, la Fédération dit avoir suivi « avec étonnement » les propos diffusés sur les réseaux sociaux et entend exercer son droit de réponse afin de présenter sa version des faits avec responsabilité et transparence. L'instance fédérale affirme que les déclarations du nageur ne correspondent pas à la réalité des démarches entreprises. Elle rappelle

également avoir, au fil des années, œuvré à préserver la dignité et l'image des nageurs de l'équipe nationale, préférant à plusieurs reprises ne pas répondre publiquement à certaines déclarations de Jaouad Syoud, par respect pour le sportif et pour son statut au sein de la sélection nationale.

La Fédération souligne par ailleurs avoir accordé au nageur, à l'instar d'autres membres de l'équipe nationale, un soutien financier conséquent durant plusieurs années, ainsi qu'un accompagnement moral et sportif. Elle assure avoir constamment cherché à lui garantir les conditions nécessaires à sa préparation et à sa participation aux compétitions internatio-

nales. Concernant spécifiquement les Jeux méditerranéens, la Fédération affirme avoir contacté Jaouad Syoud à plusieurs reprises afin d'obtenir une confirmation officielle de sa participation. Ces échanges avaient, selon elle, pour objectif de confirmer sa présence et de permettre l'accomplissement des procédures administratives et organisationnelles dans les délais requis. L'instance assure donc que l'affirmation selon laquelle aucun contact n'aurait été établi ou aucune démarche n'aurait été entreprise ne correspond pas aux documents et correspondances officiellement conservés.

Tout en refusant d'entrer dans une polémique personnelle, la Fédération estime nécessaire de défendre son travail et sa réputation. Elle indique disposer de l'ensemble des documents relatifs à ce dossier et se dit prête à les présenter aux autorités compétentes si nécessaire. Enfin, elle appelle les médias à vérifier soigneusement les informations avant leur publication et réaffirme que l'intérêt de la natation algérienne et de l'équipe nationale demeure sa priorité. La Fédération prévient également qu'elle fera usage des voies légales et disciplinaires prévues par ses statuts et son règlement intérieur afin de préserver la discipline et l'image de l'institution et de la sélection nationale.

H.S.

BASKET 3X3

Les algériens décrochent le bronze

La sélection algérienne masculine de basket-ball 3x3 a remporté la médaille de bronze du tournoi des Jeux méditerranéens-2026 (JM-2026), en s'imposant au bout des prolongations devant la Turquie sur le score de 21 à 19 (temps réglementaire : 19-19, mardi à Tarente (Italie). L'équipe algérienne composée de Mohand Yahiatene, Mehdi Qittane, Abdelmalek Aouana et Mehdi Bouhmama, boucle le tournoi avec un bilan de cinq victoires : trois en phase de poules, respectivement, devant Chypre (17-12), la Croatie (20-19, après prolongation) et la Slovaquie (18-17), avant de battre le Portugal (18-17) en quarts de finale et la Turquie en finale pour le bronze, contre une seule défaite en demi-finales face à l'Italie (13-15).

H. S.

PREMIER LEAGUE

Manchester City s'offre Enzo Fernandez pour 146 M€

Après la perte de Rodri, Manchester City a frappé un grand coup en s'attachant les services d'Enzo Fernandez. L'international argentin quitte une situation tendue à Chelsea pour rejoindre les Skyblues et son ancien entraîneur, Enzo Maresca, au terme d'une transaction colossale. L'été d'Enzo Fernandez n'aura pas été de tout repos.

Au cours des derniers mois, le milieu de terrain avait très clairement affiché ses envies d'ailleurs,



multipliant les appels du pied en direction du Real Madrid. Cette tentative d'approche s'est heurtée à un mur, la direction madrilène publiant un communiqué officiel pour démentir catégoriquement tout intérêt envers le champion du monde 2022. Face à ce refus public, l'ancien

joueur de Benfica a néanmoins persisté dans sa volonté de quitter Londres, s'attirant au passage les foudres des supporters des Blues qui ont fini par vouloir qu'il s'en aille. De son côté, la direction londonienne s'était montrée claire : la porte était ouverte en cas d'offre d'environ 140 millions d'euros. Si cette proposition a tardé à venir, le marché s'est emballé suite au départ de Rodri vers le FC Barcelone. Obligé de réagir, Manchester City s'est finalement lancé sur la piste menant à l'international argentin, et ce, bien que le club mancurien ait déjà recruté Ayyoub Bouaddi pour plus de 100 millions d'euros. Cette opération d'envergure a été poussée par la présence d'Enzo Maresca sur le banc des Skyblues. L'entraîneur, qui avait déjà dirigé Fernandez du côté de Stamford Bridge, a insisté pour l'avoir de nouveau sous ses ordres. Après de longues discussions et négociations, tout ce petit monde a fini par aboutir sur un accord total estimé à environ 146 millions d'euros, un montant légèrement supérieur aux exigences de Todd Boehly et Chelsea. L'officialisation n'a pas tardé à suivre, les deux clubs confirmant la transaction par le biais d'un communiqué de presse officiel. Engagé avec Manchester City pour un contrat de cinq ans (jusqu'à l'été 2031), le joueur de 25 ans entame un nouveau chapitre ambitieux de sa carrière. « Tous les joueurs rêvent de faire partie d'un club comme celui-ci, car tout le monde sait à quel point City est bien géré. Je suis ravi d'être ici et prêt à relever le défi d'aider City à continuer de remporter des trophées.

C'est un club bâti pour gagner », a expliqué le nouveau Cityzen suite à sa signature.

FC BARCELONE

Gabriel Jesus s'engage pour trois saisons

L'attaquant brésilien Gabriel Jesus, 29 ans, s'est engagé avec le FC Barcelone pour trois saisons en provenance d'Arsenal, a annoncé mardi le club catalan qui n'a pu faire venir cet été l'Argentin Julian Alvarez. "Arsenal et le FC Barcelone sont parvenus à un accord pour le transfert de l'attaquant brésilien, qui s'engage comme blaugrana jusqu'au 30 juin 2029", indique le club catalan. Les deux clubs n'ont pas communiqué le montant du transfert, évalué à 10 millions d'euros par les médias.

Le recrutement de Gabriel Jesus à quelques heures de la fermeture du marché des transferts doit renforcer une attaque affaiblie par les départs des deux buteurs les plus prolifiques du Barça,

Roberto Lewandowski et Ferran Torres. Les champions d'Espagne avaient initialement jeté leur dévolu sur l'Argentin Julian Alvarez, mais l'Atlético Madrid a fermé la porte, le déclarant intransférable. Sans attaquant de pointe de métier, l'entraîneur du Barça Hansi Flick a titularisé l'ailier brésilien Raphinha en N.9 lors des trois premiers matches de la saison. Evoquant au micro de DAZN son arrivée lundi soir après la victoire 5-2 en Liga face au Rayo Vallecano, Flick a présenté Gabriel Jesus comme un "top buteur". "J'ai été un peu surpris que nous ayons eu la possibilité de le faire venir", a ajouté le coach allemand. "Je l'aime vraiment, j'apprécie son style de jeu." Gabriel Jesus, qui a assisté en tribune au match de lundi soir, a indi-

qué lui qu'il n'était pas "vexé" d'apparaître comme un plan B après l'échec des discussions autour d'Alvarez. "Cela ne me dérange pas, cela ne m'offense pas, ce qui me dérange, c'est de ne pas jouer au football", a-t-il dit mardi lors de sa présentation officielle. Formé à Palmeiras, Gabriel Jesus a évolué à Manchester City entre 2017 et 2022 avant de s'engager avec Arsenal. En 123 apparitions sous le maillot des Gunners, il a inscrit 32 buts toutes compétitions confondues. a progression a été freinée par une rupture du ligament croisé antérieur de son genou gauche en janvier 2025 qui l'a tenu éloigné des terrains pendant près d'un an. "Physiquement, je me sens très bien.

ENTRE L'OL, SUNDERLAND ET CRYSTAL PALACE

Les coulisses d'une folle journée pour Malick Fofana

L'ultime journée du marché des transferts a été le théâtre d'un chassé-croisé rocambolesque pour Malick Fofana. Entre des rêves de sommets londoniens avortés, une bataille acharnée entre Sunderland et Crystal Palace, et l'influence décisive (et très lucrative) de son entourage, le jeune ailier belge a finalement quitté l'Olympique Lyonnais pour s'engager avec les Black Cats au terme d'un feuilleton haletant.

La journée a débuté avec une certitude pour le Diable Rouge : son avenir ne s'écrit plus dans le Rhône après la fin du mercato. Le joueur espérait secrètement rejoindre Arsenal, un club auquel son entourage l'avait proposé dans les derniers instants du marché. Si les Gunners ont un temps étudié la piste, ils ont rapidement refroidi les ardeurs lyonnaises en refusant de s'aligner sur les 40 millions d'euros exigés par l'OL. Cette porte refermée a alors ouvert la voie à d'autres prétendants de Premier League, écartant très vite Hull City pour laisser place à un duel sans merci entre Sunderland et Crystal Palace.

Le bras de fer a commencé en milieu de journée. Aux alentours de midi, un accord de 35 millions d'euros (bonus compris) a d'abord été trouvé entre Lyon et Sunderland, une destination qui plaisait au joueur. Mais le répit fut de courte durée. En début d'après-midi, Crystal Palace est revenu à la charge, aidé par un échange téléphonique convaincant entre Pierre Sage et le joueur de 21 ans. À 15 heures, un nouvel accord d'un peu moins de 40 millions d'euros était acté avec les Eagles. Le vent semblait alors tourner définitivement vers le sud de Londres. Cependant, le dossier a pris une nouvelle tournure en fin d'après-midi. L'entourage du joueur, représenté par l'agence Roc Nation au sein de laquelle officie l'oncle du footballeur, a pesé de tout son poids. Sunderland a réussi à reprendre la main vers 17h30 en promettant des commissions particulièrement généreuses aux représentants du Belge. Si Crystal Palace a tenté une ultime offensive en soirée pour s'aligner sur les exigences financières, c'est bien Sunderland qui a raflé la mise peu après 22 heures. Pendant que Malick Fofana passait sa visite médicale sans même savoir avec certitude quel maillot il porterait, la balance a finalement penché pour la formation dirigée par Régis Le Bris pour un peu moins de 40 millions d'euros. Si ce dénouement interroge sur l'influence grandissante des agents — beaucoup estimant que ce transfert sert davantage les intérêts financiers de ses représentants que la carrière du joueur —, l'Olympique Lyonnais réalise une belle opération financière.

MONACO

Chelsea furieux pour Camara

Chelsea n'a pas digéré le retournement de situation concernant Lamine Camara (22 ans, 4 matchs et 1 but toutes compétitions cette saison). Selon le Telegraph, Monaco avait accepté une offre de 54 M€ pour son milieu sénégalais, qui avait passé sa visite médicale et trouvé un accord pour un contrat de six ans. Mais l'ASM a finalement annulé l'opération dans les dernières heures du mercato. Ce revirement était lié au dossier Folarin Balogun : Monaco pensait finalement pouvoir vendre l'attaquant à Everton et a donc décidé de conserver Camara. Problème, l'Américain a ensuite refusé de rejoindre les Toffees après minuit. Chelsea, qui avait malgré tout honoré son accord pour vendre Enzo Fernández à Manchester City, juge l'attitude monégasque profondément non professionnelle et se retrouve sans remplaçant pour l'Argentin.

Lille

L'attaquant belge Matias Fernandez-Pardo file à Newcastle

L'attaquant Matias Fernandez-Pardo a quitté le Losc et s'est engagé en faveur de Newcastle, a annoncé le club anglais mardi, quelques jours après que le joueur belge a été écarté du groupe lillois en raison de ses envies de départ. L'ailier de 21 ans, repositionné au poste d'avant-centre la saison dernière, a rejoint la Premier League pour un transfert dont le montant est estimé entre 60 et 65 millions d'euros selon la presse sportive. Newcastle "est une équipe très ambitieuse, qui veut attaquer, aller de l'avant, vraiment presser ses adversaires et les bousculer, et c'est vraiment quelque chose auquel je veux participer aussi", a déclaré Fernandez-Pardo dans le communiqué du club. "Matias est un joueur très technique, doté d'explosivité dans son jeu. Il peut marquer et faire des passes décisives, il a du courage et la capacité d'éliminer ses adversaires", a souligné l'entraîneur des Magpies Matthias Jaissle. Les envies de départ de Fernandez-Pardo se sont un temps heurtées à la volonté du Losc

de le "conserver", affichée dès la fin du mois de juillet par le président lillois Olivier Létang. Mais depuis son retour de la Coupe du monde, l'attaquant belge a notamment refusé de jouer le dernier match de la préparation, avant d'être écarté du groupe professionnel la semaine dernière et ce "jusqu'à la résolution de sa situation", avait indiqué le coach lillois Davide Ancelotti. Au dernier jour du mercato, le Losc a finalement accepté la proposition de Newcastle pour son attaquant mais lui a déjà trouvé un remplaçant. Lundi, l'international japonais Ayase Ueda est arrivé à Lille en provenance du Feyenoord Rotterdam pour près de 15 millions d'euros selon le journal L'Equipe. Ueda et Olivier Giroud devraient se partager le temps de jeu à la pointe de l'attaque lilloise, en championnat et en Ligue des champions. Revenu au Losc pour 11,5 millions d'euros en 2024, après y avoir été formé, Fernandez-Pardo a inscrit huit buts et distribué sept passes décisives la saison dernière.

LE PATRON DU CRÉDIT MUTUEL TIRE LA SONNETTE D'ALARME

« Le niveau de la dette française aujourd'hui est inacceptable »

Daniel Baal, président de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, a jugé, mardi, « inacceptable » le niveau de la dette française. Face à la flambée des taux, il estime que « le seuil d'alerte est atteint depuis un moment ».

Le dirigeant d'une des principales banques françaises a lancé, samedi, un avertissement clair sur la trajectoire de la dette souveraine, jugée trop élevée et de plus en plus coûteuse à refinancer. Dans un contexte électoral et budgétaire tendu, l'inquiétude d'un patron de banque sur l'avenir de la dette pourrait susciter des prises de conscience chez les candidats.

UN RISQUE POUR LES BANQUES ET L'ÉTAT

Invité sur France 5, Daniel Baal a déclaré : « Le niveau de la dette française aujourd'hui est inacceptable. Le fait qu'il faille la payer cher rend encore



PH : DR

cette dette plus difficilement acceptable ». Selon lui, « le seuil d'alerte est atteint depuis un moment, non seulement sur les taux, mais également à cause du volume de la dette française ». La dette publique atteignait 117,5 % du PIB fin mars, tandis que le rendement de l'emprunt à 10 ans a touché un plus haut depuis 2008. Le banquier a également évoqué le risque d'une nouvelle dégradation par les agences de notation : « Si la France venait à être dégradée [...] ça nous

pend quand même au nez », ce qui entraînerait une nouvelle hausse des taux et pourrait, à terme, compliquer le financement de l'État.

Les banques et les assurances-vie, principaux prêteurs de la France, seraient alors « menacées si la France était en défaut ». Interrogé sur l'idée d'effacer la dette, Daniel Baal a rappelé qu'il fallait rester « très raisonnable » : « Ce n'est pas possible de par les traités ». Il a souligné le rôle, selon lui, protecteur de la zone euro, qui

aurait permis d'éviter des taux encore plus élevés après la dissolution de 2024.

Pour lui, « il faut espérer que l'élection présidentielle apportera une nouvelle perspective à la France pour revenir dans un mode de fonctionnement qui soit plus sain, plus serein ». Fitch a maintenu le 28 août la note française à A+ avec perspective stable. Moody's et S&P se prononceront les 23 octobre et 27 novembre prochains.

R. I.

EN RAISON D'UNE BAISSÉ DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Les vagues de chaleur et la sécheresse devraient amputer la croissance du PIB français de 0,1 % en 2026

Les vagues de chaleur et la sécheresse en France devraient amputer de 0,1 point de pourcentage la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la France en 2026 en raison d'une baisse de la production agricole, a déclaré mercredi le ministère français de l'Économie et des Finances. Cette estimation a été présentée

par le Trésor français au sein du ministère lors d'une audition à l'Assemblée nationale mercredi, dans le cadre d'une mission d'information examinant le coût économique des vagues de chaleur. Selon des données préliminaires, les vagues de chaleur et la sécheresse de 2026 « ont considérablement affecté certaines productions agricoles », notamment le maïs, dont la production devrait chuter de 35 % en 2026 par rapport à 2025, a indiqué le ministère.

L'impact des vagues de chaleur sur l'agriculture a été aggravé par le conflit au Moyen-Orient, qui a affecté le secteur agricole en raison de la hausse des prix du gaz, qui a augmenté le coût des engrais azotés, ainsi que des perturbations du commerce mondial des engrais, a déclaré

le ministère. Par ailleurs, la croissance du PIB français a été révisée à la baisse à zéro au deuxième trimestre 2026, contre une estimation préliminaire de 0,2 %, selon les données révisées publiées vendredi dernier par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). L'INSEE a indiqué que cette révision reflétait une nouvelle détérioration de la production agricole, par rapport aux informations disponibles fin juillet.

Lors d'une réunion de crise consacrée à la sécheresse le 12 août, la ministre française de la Transition écologique, Monique Barbut, a déclaré que les vagues de chaleur de cet été pourraient coûter à l'économie française entre 10 et 15 milliards d'euros (11,6 à 17,5 milliards de dollars américains).

R. I.

ELLE LE RÉCLAME DEPUIS SON INDÉPENDANCE EN 1980

Vanuatu porte son différend territorial avec la France devant la CIJ

L'archipel du Pacifique a déposé une requête devant la Cour internationale de justice concernant la souveraineté sur deux îles stratégiques et l'établissement d'une frontière maritime unique entre les zones économiques exclusives et les plateaux continentaux du Vanuatu et de la France. L'État insulaire du Vanuatu, situé dans l'océan Pacifique, a déposé une requête devant la Cour internationale de justice (CIJ), le 31 août, concernant un différend qui l'oppose à l'État français au sujet de « la souveraineté du Vanuatu sur les îles Umanupne (Matthew) et Umaneg/Leka (Hunter) ». La procédure concerne également « l'établissement d'une frontière maritime unique entre les zones économiques exclusives et les plateaux continentaux du Vanuatu et de la France (en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie) », indique un communiqué de la CIJ publié ce 1er septembre. Le Vanuatu revendique la souveraineté sur ces territoires depuis son accession à l'indépendance vis-à-vis de la France et du Royaume-Uni en 1980. L'affaire ne sera examinée que si la France accepte la compétence de la CIJ. Selon le communiqué de la Cour, le Vanuatu entend fonder la compétence de la CIJ sur le paragraphe 5 de l'article 38 de son Règlement. Cette disposition prévoit qu'aucun acte de procédure ne peut être engagé tant que l'État contre lequel la requête est formulée — en l'occurrence la France — n'a pas accepté la compétence de la Cour pour connaître le différend. La CIJ a par ailleurs indiqué que la requête du Vanuatu avait été transmise à la France, précisant qu'« aucun acte de procédure ne sera effectué tant que celle-ci n'aura pas accepté la compétence de la Cour en l'espèce ».

R. I.

LORS D'UNE RÉUNION EN IRLANDE

L'UE réaffirme son « soutien important » à l'Ukraine

L'Union européenne (UE) va accroître son soutien à l'Ukraine et investir dans sa propre défense, a déclaré à Wicklow, en Irlande, la cheffe de la diplomatie européenne Kaja Kallas. « L'UE continue d'apporter un soutien important à l'Ukraine par le biais du prêt d'aide à l'Ukraine », a déclaré Kallas lors de la conférence de presse qui a suivi la réunion informelle des ministres de la Défense de l'UE, ajoutant que l'UE avait déjà déboursé 8,37 milliards d'euros (9,7 milliards de dollars américains) d'aide à la défense pour l'Ukraine et que « d'autres versements sont à venir ». Concernant l'avenir de la mission d'assistance militaire de l'UE en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine), la ministre irlandaise de la Défense, Helen McEntee, a déclaré que l'Irlande fournirait 10 millions d'euros (11,6 millions de dollars) à la mission dans le cadre d'un programme plus large de 125 millions d'euros (145 millions de dollars) pour l'Ukraine annoncé par l'Irlande en juillet. Cette réunion informelle, qui s'est tenue à Wicklow lundi et mardi, s'inscrivait dans le cadre de la présidence irlandaise du Conseil de l'UE. Elle a rassemblé les ministres de la Défense pour des discussions stratégiques et non pour une prise de décision formelle. L'ordre du jour comprenait le maintien du soutien de l'UE à l'Ukraine, la sécurité spatiale et maritime, et la situation au Liban.

R. I.

LE PM PAKISTANAIS SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCS

Il appelle à « des efforts pour « le faire progresser » par la connectivité et à la coopération transrégionales »

Le Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif a appelé à « des efforts collectifs pour exploiter le vaste potentiel de la région de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) » et faire progresser, « le développement grâce à la connectivité et à la coopération transrégionales » a-t-il indiqué, mardi. S'exprimant lors de la 26e réunion du Conseil des chefs d'État de l'OCS à Bichkek, mardi, Sharif a exhorté les États membres à privilégier la coopération à la confrontation, le dialogue à la division et les ponts aux barrières afin de promouvoir la paix et la prospérité régionales, selon un communiqué publié par le bureau du Premier ministre pakistanais. Sharif a déclaré que le Pakistan poursuivra sa prochaine présidence de l'OCS grâce à un plan d'action donnant la priorité à la connectivité, à l'énergie, aux technologies de l'information et à l'intelligence artificielle (IA), à la réduction de la pauvreté, à la santé et au sport, selon le communiqué. Le Premier ministre a déclaré que le monde est confronté à une intensification des tensions géopolitiques, à une fragmentation économique, à des crises climatiques et à des changements technologiques sans précédent, tandis que l'OCS représente la volonté collective de ses membres de relever ces défis.

R. I.

LORS D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

Ulle Madise élue présidente de l'Estonie

Ulle Madise, seule candidate à l'élection présidentielle estonienne, a été élue présidente hier, lors d'une session extraordinaire du Parlement (Riigikogu), composé de 101 membres. Madise, chancelière de la justice estonienne, a reçu le soutien de 71 députés, selon la retransmission en direct de la séance parlementaire. Elle avait besoin d'une majorité des deux tiers, soit au moins 68 voix, pour être élue au scrutin secret. 78 députés ont voté lors du scrutin, dont sept bulletins blancs, a indiqué le Parlement. Madise deviendra la septième présidente de l'Estonie et la deuxième femme chef d'État. Elle prêtera serment le 12 octobre. Madise est une juriste estonienne. À l'été 2026, elle s'est imposée comme l'une des principales candidates apolitiques à l'élection présidentielle estonienne, soutenue par plusieurs grands partis. Madise remplace le président Alar Karis, qui avait annoncé en juin qu'il ne briguerait pas un second mandat.

R. I.

DANS UN PLAIDOYER EN FAVEUR DE L'ONU AU SOMMET DE L'OCS

Poutine estime «irréversible» l'émergence d'un monde multipolaire

Les dirigeants des pays de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) sont réunis en sommet dans la capitale du Kirghizistan.

Lors de son intervention, le président russe a appelé à préserver le rôle de l'ONU comme plateforme de dialogue, aussi imparfaite puisse-t-elle paraître, tout en plaidant pour une représentativité accrue en son sein. « Il faut s'adapter, plus globalement, aux réalités changeantes et aux évolutions fondamentales qui émergent dans la politique et l'économie mondiales », a déclaré Vladimir Poutine ce 1er septembre depuis Bichkek. Le président russe s'exprimait dans le cadre du sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), qui réunit dans la capitale kirghize les dirigeants des États membres, parmi lesquels ceux de la Chine et de l'Inde. Lors de cette prise de parole, Vladimir Poutine a notamment salué « les efforts unificateurs



et constructifs de l'ONU », à ses yeux « hautement sollicités », et a appelé à défendre cette « tribune unique pour le dialogue, la diplomatie et la coopération ».

« L'ONU NE DOIT PAS PROMOUVOIR LES INTÉRÊTS D'UN SEUL PAYS OU D'UN GROUPE DE PAYS »

« L'Organisation onusienne doit incontestablement préserver sa fonction de principal

mécanisme d'harmonisation des intérêts. C'est d'ailleurs ainsi qu'elle a été conçue dès l'origine : comme un mécanisme de conciliation des intérêts », a-t-il insisté, soulignant qu'elle ne saurait être « vouée à promouvoir les intérêts d'un seul pays ou d'un groupe de pays ». « Le potentiel de l'ONU, me semble-t-il, « est loin d'être pleinement exploité », a-t-il par ailleurs estimé, appelant à « déployer des efforts pour

accroître l'efficacité de ses activités », notamment en élargissant « la représentativité de ses organes, notamment au sein du Conseil de sécurité, au profit des pays du Sud et de l'Est ». « Il s'agit de l'émergence d'un nouvel ordre mondial multipolaire, véritablement juste. Ce processus revêt un caractère objectif et, disons-le franchement, c'est désormais évident pour tous, irréversible », a insisté Vladimir Poutine.

R. I.

LE MAIRE RUSSE SERGUEÏ SOBIANINE

« Kiev a lancé plus de 8600 drones en un mois contre la région de Moscou »

Selon le maire de Moscou Sergueï Sobianine, 8670 drones ukrainiens ont visé la région de la capitale russe durant le seul mois d'août, dont 795 ont été neutralisés aux portes de la ville. Il

L'ALLEMAGNE ACCUSE LA RUSSIE D'«ÊTRE À L'ORIGINE» DE L'INCURSION DE DRONES À L'AÉROPORT DE LEIPZIG

Le consulat général de Russie à Bonn fermé

Le gouvernement allemand a annoncé qu'il « tenait la Russie pour responsable de la tentative d'attaque de drone du mois dernier à l'aéroport de Leipzig », ordonnant mardi, « une série de mesures de représailles, dont la fermeture du consulat général de Russie à Bonn ». Le gouvernement a conclu « que la Russie est responsable de l'attaque hybride perpétrée à Leipzig le 4 août », a déclaré le ministre allemand de l'Intérieur, Alexander Dobrindt, lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Johann Wadephul, à Berlin. L'Allemagne fermera le consulat général de Russie à Bonn le 18 septembre, résiliera le contrat avec la Maison russe à Berlin et convoquera l'ambassadeur de Russie, a déclaré Wadephul. Il a ajouté que le gouvernement déploie un ensemble plus large de mesures de rétorsion, notamment un élargissement des sanctions de l'UE assorti d'interdictions de voyager et de contrôles d'entrée plus stricts pour les ressortissants russes. R. I.

s'agit d'une hausse marquée par rapport aux 6225 engins recensés en juillet. Entre le matin du 1er août et le matin du 1er septembre, 8 670 drones ukrainiens se sont dirigés vers la région de Moscou, a rapporté le 2 septembre le maire de Moscou, Sergueï Sobianine, sur sa chaîne Telegram.

Il a également présenté un graphique indiquant les trajectoires des appareils qui ont pris la direction de la région de la capitale au cours du mois d'août. Selon Sobianine, la plupart des drones ukrainiens ont été neutralisés par les forces de défense aérienne bien avant d'atteindre la région. Néanmoins, 795 appareils ont été détruits alors qu'ils s'approchaient de Moscou. Début août dernier, Sergueï Sobianine avait indiqué que, pour la période du 1er au 31 juillet, le nombre total de drones ukrainiens se dirigeant vers la région de Moscou s'élevait à 6 225.

Parmi ceux-ci, 780, selon lui, avaient été neutralisés par la défense antiaérienne russe alors qu'ils s'approchaient de la capitale russe. Ces statistiques ont été présentées par le maire de Moscou dans le contexte des dernières menaces proférées par le chef du régime de Kiev, Volodymyr Zelensky, qui a cette fois menacé les compagnies aériennes internationales survolant la Russie et les a exhortées à renoncer à leurs vols au-dessus du pays en raison des drones.

Selon lui, l'espace aérien russe devient « dangereux » et « sera de facto fermé ». Le président russe Vladimir Poutine a répondu aux menaces de Zelensky en affirmant que de telles déclarations constituaient une incitation au terrorisme d'État. Il a souligné que, parallèlement à ces menaces, Kiev demandait à Moscou de reprendre les négociations et d'organiser

des rencontres en personne. À cet égard, le chef de l'État russe a insisté sur le fait que la Russie ne négociait pas avec des terroristes. Le ministre russe des Transports, Andreï Nikitine, commentant les menaces du chef du régime de Kiev, a déclaré que la Russie ne tolérerait aucune interruption significative du fonctionnement de l'aviation civile. Il a souligné que tous les services travaillaient en étroite collaboration pour prévenir les menaces pesant sur le trafic aérien, ajoutant que, même si des restrictions temporaires pouvaient être mises en place dans les aéroports – la sécurité des vols restant la priorité –, la Russie serait en mesure de faire face à cette situation dans les années à venir.

R. I.

SUR FOND DE DIFFICULTÉS MILITAIRES ET FINANCIÈRES EN UKRAINE

Zelensky critique « la période des vacances » de ses alliés européens

À Kiev, les reproches envers les partenaires européens se multiplient alors que l'Ukraine fait face à une pression militaire soutenue, à un déficit budgétaire important et à des besoins croissants de financements extérieurs. Dans ce contexte, le ralentissement diplomatique est désormais ouvertement dénoncé par l'homme politique ukrainien. Volodymyr Zelensky a exprimé, samedi, son « mécontentement face au manque de réactivité de plusieurs partenaires européens ». Selon lui, la période des vacances a entraîné un ralentissement de l'activité diplomatique alors que les opérations militaires russes se poursuivent en Ukraine. Zelensky affirme que, depuis près de deux semaines, l'Europe et plusieurs pays soutenant Kiev sont pratiquement « en vacances ». « Si c'est les vacances, alors c'est les vacances », a déclaré Zelensky, qualifiant cette approche de « diplomatie selon le planning ». Dans son intervention publiée sur Telegram, il a jugé insuffisante la réaction de ses partenaires face aux dernières opérations russes. Ces déclarations surviennent alors que Kiev continue de solliciter une aide politique, financière et militaire importante auprès de ses alliés occidentaux, dont le soutien reste essentiel au financement d'une partie de ses besoins.

R. I.

GRANDE-BRETAGNE

L'été 2026 sera le plus chaud depuis 1884

L'été 2026 a été provisoirement le plus chaud jamais enregistré en Grande-Bretagne, a déclaré le Met Office. La Grande-Bretagne a enregistré une température moyenne de 16,5 degrés Celsius durant l'été météorologique, la plus élevée jamais relevée depuis 1884. Ce chiffre a dépassé le précédent record de 16,1 degrés Celsius établi en 2025. D'après le Met Office, le service météorologique national, les cinq étés les plus chauds enregistrés en Grande-Bretagne ont tous eu lieu depuis 2003. La saison a débuté par le deuxième mois de juin le plus chaud jamais enregistré en Grande-Bretagne, suivi du deuxième mois de juillet le plus chaud également. Malgré un temps instable fin août qui a modéré les températures, la chaleur persistante durant ces trois mois a suffi à établir un nouveau record saisonnier. Le 13 août, les températures journalières ont atteint un pic de 38,1 degrés Celsius aux jardins botaniques royaux de Kew, à Londres. Au total, 54 stations météorologiques du Met Office ont battu leurs records absolus de température maximale journalière durant l'été. Selon la docteure Amy Doherty, qui dirige le Centre national d'information climatique du Met Office, ces records sont désormais battus de plus en plus fréquemment, reflétant l'influence du changement climatique d'origine humaine sur les températures observées en Grande-Bretagne. Une étude d'attribution rapide menée par des scientifiques du Met Office a montré que cet été record était environ 130 fois plus probable en raison du changement climatique d'origine humaine. Le Dr Mark McCarthy, responsable de l'attribution climatique au Met Office, a déclaré que l'été dernier « était un exemple d'événements extrêmes qui devraient se produire plus fréquemment en raison du changement climatique d'origine humaine ». L'été a également été particulièrement sec et ensoleillé. La Grande-Bretagne a connu son troisième mois de juillet le plus sec jamais enregistré. Les pluies de fin août ont empêché les précipitations saisonnières d'atteindre les records nationaux, même si elles sont restées inférieures à la moyenne. La Grande-Bretagne a également connu son sixième été le plus ensoleillé jamais enregistré, avec 621,9 heures d'ensoleillement. Le Dr James Pope, climatologue au Met Office, a déclaré que l'été 2026 serait dans la moyenne pour la Grande-Bretagne, dans un monde où la température mondiale sera supérieure de 2,5 à 3 degrés Celsius à celle de la période préindustrielle. Il a ajouté que les conditions sèches de cette saison étaient également conformes aux projections selon lesquelles les étés britanniques deviendront plus chauds et plus secs à mesure que le climat se réchauffe.

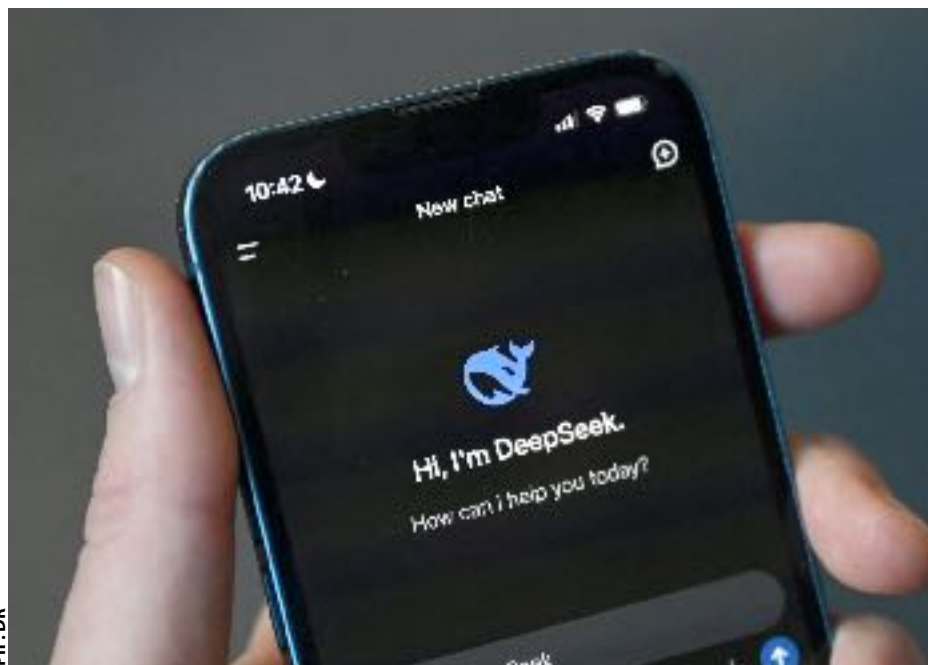
R. I.

GRÂCE À SON PRIX ABORDABLE ET SES PERFORMANCES ET SA PERSONNALISATION

L'intelligence artificielle chinoise gagne en popularité au Kenya

Les modèles d'intelligence artificielle (IA) chinois gagnent du terrain auprès des développeurs et des entreprises technologiques kényanes, car leurs coûts plus bas, leurs performances compétitives et leur nature open-source offrent une option attrayante pour un marché à la recherche de solutions d'IA abordables et personnalisables.

Une analyse récente du New York Times a montré que les modèles d'IA chinois représentaient environ la moitié de l'utilisation de l'IA sur OpenRouter, une plateforme proposant environ 400 modèles d'IA, contre moins de 25 % un an auparavant. Sur Hugging Face, une autre plateforme majeure de modèles d'IA, les modèles d'IA chinois représentaient 19 des 25 systèmes open-source les plus téléchargés. Au Kenya, les développeurs et les entreprises technologiques se tournent de plus en plus vers des modèles d'IA chinois tels que DeepSeek et Qwen pour des applications allant des technologies juridiques et de l'intelligence d'affaires au traitement et au codage de documents. Michael Michie, fondateur et directeur général d'EverseTech, une start-up spécialisée dans l'IA axée sur l'infrastructure GPU locale et les applications d'IA d'entreprise, a déclaré que les modèles chinois étaient devenus les modèles les plus utilisés dans de nombreux projets de l'entreprise. « La plupart de mes clients choisissent la solution chinoise », a déclaré Michie, récemment nommé gouverneur responsable de l'IA au Kenya, citant le coût et l'efficacité informatique comme facteurs majeurs. Le Kenya dispose d'un nombre limité de GPU, ce qui facilite le déploiement sur l'infrastructure locale de modèles nécessitant moins de ressources informatiques, a-t-il déclaré. « Leurs performances sont tout



aussi bonnes, voire meilleures parfois », a déclaré Michie. « Auparavant, les modèles chinois avaient peut-être six mois ou un an de retard en termes de capacités, mais maintenant, ils accomplissent les mêmes tâches complexes que les modèles de pointe. » Il a noté que les modèles chinois consomment également moins de jetons pour certaines tâches, réduisant encore davantage les ressources informatiques nécessaires. L'avis de Michie est partagé par Mbugua Njihia, un expert kenyan en technologies, qui affirme que l'avantage concurrentiel en matière de coûts est particulièrement important en Afrique, où les développeurs d'IA sont confrontés à un environnement linguistique beaucoup plus complexe que sur de nombreux autres marchés. Dans ce contexte, la disponibilité de modèles à pondération ouverte offre aux développeurs africains une plus grande marge de manœuvre pour adapter l'IA aux besoins locaux, a ajouté Njihia. En téléchargeant et en réentraînant les modèles avec des ensembles

de données relativement petits, les développeurs peuvent les personnaliser pour les langues locales, des secteurs spécifiques et d'autres applications propres à l'Afrique sans avoir à construire un modèle à partir de zéro, a déclaré Njihia.

L'intérêt pratique d'une telle flexibilité se manifeste dans JibuDocs, un outil de traitement de documents développé par les entrepreneurs Sentai Simons et Daniele Pisani à l'aide d'un modèle d'IA chinois. Selon Pisani, grâce à un modèle d'IA chinois, cet outil peut traiter de grands volumes de documents, extraire et organiser les informations, et générer des résumés, aidant ainsi les utilisateurs à trouver des informations spécifiques sans avoir à lire manuellement chaque document. Le Kenya figurait parmi les 29 membres fondateurs de l'Organisation mondiale de coopération en matière d'intelligence artificielle, créée en juillet lors de la Conférence mondiale sur l'intelligence artificielle à Shanghai.

R. I.

LE SITE DU TEMPLE DE SEKHMET À MIT RAHINA

Une équipe archéologique égypto-chinoise annonce de nouvelles découvertes

Une mission archéologique conjointe égypto-chinoise a mis au jour des reliques culturelles et des vestiges archéologiques sur le site du temple de Sekhmet à Mit Rahina, dans la province de Gizeh, à l'ouest de la capitale égyptienne, le Caire, a déclaré le ministère égyptien du Tourisme et des Antiquités. Ces découvertes apportent de nouveaux éléments de preuve sur la manière dont la zone entourant le temple était utilisée et habitée au cours des différentes périodes de l'histoire de l'Égypte antique, a déclaré le ministère dimanche. Cette mission est menée conjointement par le Conseil suprême des antiquités d'Égypte et le musée de Shanghai, dans l'est de la Chine, et est codirigée par Reham Zaki du Conseil suprême des antiquités et Chen Jie, directeur adjoint du musée de Shanghai. La mission a mis au jour un complexe résidentiel près du temple, ainsi que des blocs de pierre et des fragments de statues. Les archéologues ont également découvert une structure en

calcaire qui aurait probablement servi à la production de vin. Parmi les autres découvertes figurent des blocs de pierre, des fragments de statues et des poteries. Certains objets en pierre datent de la période du Nouvel Empire (1550-1069 av. J.-C.). Le ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités, Sherif Fathy, a salué la fructueuse coopération archéologique entre l'Égypte et la Chine, décrivant les deux pays comme abritant deux civilisations anciennes dotées d'un riche patrimoine

culturel. Selon Fathy, les dernières découvertes témoignent de la coopération étroite et croissante entre les deux pays en matière d'archéologie, suite à plusieurs projets archéologiques conjoints menés ces dernières années. Chen a déclaré à Xinhua que les deux parties avaient déjà entamé une coopération approfondie dès l'exposition « Au sommet de la pyramide : la civilisation de l'Égypte antique », organisée conjointement par le musée de Shanghai et le Conseil suprême des antiquités

égyptiennes. Chen a déclaré que la mission archéologique conjointe continuera de mener des relevés de surface et des fouilles archéologiques du temple de Sekhmet et de ses environs au cours des prochains trimestres, dans le but de déterminer et de reconstituer plus précisément l'agencement architectural, le processus de construction, l'histoire d'utilisation, les changements paysagers et l'évolution de la civilisation du temple et même de la région de Memphis.

R. I.

MINISTÈRE ÉGYPTIEN DE LA SANTÉ

22 morts et 28 blessés dans un accident de bus dans le sud du Sinaï

Le bilan des morts s'est alourdi à 22 après le renversement d'un bus mercredi dans la province égyptienne du Sud-Sinaï, selon un communiqué du ministère égyptien de la Santé et de la Population. L'accident a également fait 28 blessés, qui ont été transportés dans trois hôpitaux voisins. Vingt ambulances ont été dépêchées sur les lieux de l'accident, survenu sur la route reliant les villes touristiques populaires de Dahab et Nuweiba, sur la côte orientale du Sud-Sinaï. Les premières investigations ont indiqué que le conducteur du bus roulait à grande vitesse et a perdu le contrôle du véhicule, ce qui a provoqué son renversement, ont rapporté les médias locaux. Le ministre de la Santé et de la Population, Khaled Abdel-Ghaffar, a ordonné un renforcement du dispositif de préparation et a donné instruction aux autorités de fournir tous les services d'urgence et médicaux nécessaires aux blessés.

R. I.

POUR RENFORCER SA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

La Somalie tient une conférence et se prépare à la transition

La Conférence nationale sur la sécurité intérieure a débuté mardi à Mogadiscio, la capitale de la Somalie, avec pour objectif de renforcer le cadre de sécurité intérieure du pays. Cette conférence de deux jours a réuni de hauts responsables gouvernementaux, des autorités de sécurité et des acteurs internationaux, alors que la Somalie poursuit ses préparatifs pour assumer l'intégralité de ses responsabilités en matière de sécurité intérieure, auparavant confiées à la Mission d'assistance des Nations Unies pour la transition en Somalie (UNPTM). Les participants ont déclaré que la conférence constituait une étape cruciale vers la revitalisation de l'architecture de sécurité nationale de la Somalie et la garantie d'une transition harmonieuse et durable de l'autorité opérationnelle. Dans son discours d'ouverture, le ministre de la Défense, Ahmed Moallim Fiqi, a déclaré que la Somalie a besoin d'un cadre de sécurité entièrement dirigé par les Somaliens, géré efficacement, financièrement viable, responsable et capable de protéger la nation. Fiqi a souligné que la traduction des décisions stratégiques en résultats mesurables dépend du renforcement du contrôle, de l'amélioration de la coordination institutionnelle, de l'approfondissement de la coopération entre le gouvernement fédéral et les États membres fédéraux, et de l'obtention d'un financement prévisible. Le ministre s'est félicité du soutien de la communauté internationale à la Somalie, soulignant que la conférence était importante pour l'élaboration d'un plan de sécurité ancré dans les réalités du pays et répondant aux besoins de sécurité de la Somalie et aux attentes internationales. La réunion vise à remédier aux obstacles opérationnels, à améliorer la coordination entre les organes de sécurité intérieure et à renforcer les capacités financières afin d'assurer un financement durable de la sécurité intérieure, alors que la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine en Somalie doit prendre fin à la fin de 2026.

R. I.

SÉNÉGAL-FMI

Conclusion d'un accord de principe pour un prêt de 2,2 milliards de dollars

Le FMI et le Sénégal ont annoncé la conclusion d'un accord de principe sur un prêt de 2,2 milliards de dollars. Objectif : appuyer les réformes et rétablir la santé financière d'un pays confronté à une dette de 132% du PIB. Près de deux ans après sa suspension, le Fonds monétaire international et les autorités sénégalaises ont scellé, ce 1er septembre, un accord au niveau des services ouvrant la voie à un nouveau programme de financement de 2,2 milliards de dollars sur 36 mois. Cet accord « de 36 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant d'environ 2,2 milliards de dollars » doit encore être soumis à l'approbation du Conseil d'administration du FMI. Il exige aussi la mise en œuvre de « mesures correctives résolues » pour éviter de nouvelles dissimulations de dettes publiques, ainsi que la réception des assurances de financement des partenaires de Dakar.

MEURTRE DE TUPAC SHAKUR

Pourquoi il a fallu près de 30 ans pour faire condamner Duane Davis

Le jury a reconnu, ce lundi 31 août, Duane Davis, ancien membre d'un gang de Los Angeles, coupable du meurtre de Tupac Shakur en 1996. Il encourt la perpétuité incompressible et a déjà annoncé faire appel de la décision.

C'est le dénouement d'une affaire judiciaire qui aura duré 30 ans. Duane "Keffe D" Davis a été reconnu coupable, ce lundi 31 août, du meurtre de Tupac Shakur tué en 1996. Cette ex-figure des South Side Compton Crips, gang d'un quartier sensible de Los Angeles, était jugé pour avoir commandité le meurtre et fourni l'arme du crime. Après un procès qui a duré près d'un mois, le jury l'a donc reconnu coupable de "meurtre au premier degré avec usage d'une arme mortelle". Le prononcé de la peine aura lieu le 13 octobre prochain. Tweet URL S'adressant à la juge Carli Kierney après l'annonce du verdict, Duane David, âgé de 63 ans, a déclaré dans la salle d'audience vouloir faire appel de la décision. L'accusé, décrit à de multiples reprises comme un "caïd" par le procureur Binu Palal, encourt la perpétuité incompressible.

L'ARME DU CRIME JAMAIS RETROUVÉE

Le 7 septembre 1996 à Las Vegas, des tirs provenant d'une Cadillac blanche ont blessé Tupac Shakur, alors qu'il venait d'assister à un combat de boxe de Mike Tyson. Le rappeur était au volant d'une BMW noire, arrêtée à un feu rouge. Six jours plus tard, le 13 septembre, l'artiste au sommet de sa carrière et notamment célèbre pour ces titres "California Love" et "All Eyes on Me", succombe à ses blessures à l'âge de 25 ans. Si l'affaire a mis autant de temps à être jugée, c'est notamment parce que ni la Cadillac ni l'arme du crime n'ont jamais été retrouvées. Il y avait



aussi un manque de preuves matérielles, le refus des témoins de coopérer avec la police, à l'image du patron de la maison de disques de Tupac, Marion Knight, et de la loi du silence au sein des gangs.

Duane David a commencé à collaborer avec la police dès 2008 pour échapper aux accusations de trafic de drogue qui pesaient sur lui. Il a reconnu devant les enquêteurs qu'il se trouvait dans la Cadillac blanche d'où les coups de feu ont été tirés. Ses confidences intervenant dans le cadre d'un accord prévoyant une immunité partielle, elles ne pouvaient être retenues contre lui.

Mais l'ex-membre, se croyant intouchable, s'est épanché dans les médias, avant de publier en 2019 des mémoires compromettants. Il y raconte notamment qu'il se trouvait sur le siège passager, et a fait passer le pistolet aux occupants de la banquette arrière, sans révéler l'identité du tireur.

P. DIDDY CITÉ DANS L'AFFAIRE

Arrêté en septembre 2023 à la suite de cette parution, Duane Davis, qui plaideait non coupable, assure désormais que son livre a été romancé par son co-auteur, et qu'il se trouvait à Los Angeles le soir du meurtre. En mai, le demi-frère du rappeur

a déposé une plainte au civil dans laquelle il estime qu'il "reste des individus impliqués dans le meurtre de Tupac qui, depuis 30 ans n'ont pas été tenus responsables de leurs crimes". La plainte mentionne notamment la récente mini-série documentaire "Sean Combs: l'heure des comptes", où Duane Davis assure dans un interrogatoire de police que P. Diddy lui aurait offert un million de dollars pour assassiner Tupac.

Originaire de New York, Tupac était une figure clé de la fameuse rivalité entre les scènes rap de la côte ouest et la côte est des États-Unis.

C'est en représailles au passage à tabac du neveu de Duane Davis, Orlando Anderson, avec qui Tupac Shakur s'était disputé quelques heures plus tôt, que le rappeur a été touché de quatre balles. Le contentieux opposait deux labels de musique, Death Row Records et Bad Boy Records, fondé par Sean "P. Diddy" Combs. Chacun recourait à un gang rival pour assurer la protection de ses artistes, avec en toile de fond la guerre entre les gangs des "Crips" et des "Bloods" à Los Angeles, qui a culminé dans les années 1990. "Duane Davis, dans la culture des gangs, ne pouvait laisser passer cela", a affirmé le représentant de l'État du Nevada, Binu Palal.

POUR UN DÉTOURNEMENT DE 25 MILLIONS D'EUROS

Le créateur des « Chevaliers du Zodiaque » poursuit un ancien collaborateur

Masami Kurumada, le célèbre mangaka à l'origine de la saga culte Saint Seiya (connue sous le nom des Chevaliers du Zodiaque), a annoncé avoir engagé des poursuites judiciaires à l'encontre d'un ex-collaborateur. L'artiste japonais l'accuse d'avoir détourné l'équivalent de 25 millions

d'euros des caisses de son studio, un préjudice financier tel qu'il a failli causer la ruine de l'entreprise. C'est une affaire colossale qui secoue actuellement le monde de l'animation et de la bande dessinée japonaise. Lors d'une récente conférence de presse, Masami Kurumada, âgé de 72 ans, a révélé être la victime d'une

escroquerie d'une ampleur vertigineuse. L'auteur a expliqué avoir découvert le pot aux roses il y a environ deux ans. Un ancien de ses collaborateurs aurait profité de sa position pour détourner massivement des fonds, pour un montant total estimé à 25 millions d'euros. Face à ce grave abus de confiance, le père de Seiya,

Shiryu et Hyoga ne compte pas en rester là et a décidé de porter l'affaire devant les tribunaux. L'artiste réclame aujourd'hui près de 15 millions d'euros de dommages et intérêts pour compenser les pertes colossales subies par sa société, Kurumada Production.

L'impact de ce détournement aurait d'ailleurs pu avoir des conséquences dramatiques pour l'avenir du studio, mais également pour la carrière de l'artiste. Toujours très affecté par la situation, Masami Kurumada a déclaré avec gravité devant les journalistes que « Kurumada Production aurait pu faire faillite » et qu'il aurait pu être lui-même « anéanti en tant que mangaka ». Diffusé avec un immense succès dès les années 80 le dessin animé Les Chevaliers du Zodiaque a marqué toute une génération de spectateurs et généré des revenus faramineux à travers le monde. Cette manne financière semble malheureusement avoir attiré les convoitises au sein même de la garde rapprochée du dessinateur.

ELLE ENTAME UNE PAUSE MÉDIATIQUE

Ariana Grande achève sa tournée à Londres

Après des mois d'une tournée intense à travers le monde, la pop star américaine Ariana Grande a donné son tout dernier concert mardi dans la capitale britannique. Une prestation londonienne qui marque le début d'un éloignement volontaire de la scène médiatique, confirmant ainsi sa volonté de prendre du recul avec la vie publique pour se ressourcer.

Les lumières se sont éteintes sur la scène londonienne et, avec elles, un chapitre exigeant de la carrière d'Ariana Grande vient de se refermer. Mardi dernier, la chanteuse a livré une ultime prestation devant un public conquis, mettant ainsi un point final à sa grande tournée. Si les fans britanniques ont pu profiter une dernière fois de ses prouesses vocales et de ses tubes

en live, l'émotion était particulière. Cette date ne symbolise pas seulement la conclusion d'une série de concerts époustouflants, mais aussi le commencement d'une véritable parenthèse pour l'artiste. Ce retrait de la scène n'est cependant pas une surprise totale. Dès le début du mois d'août, le management de la chanteuse avait préparé le terrain : un représentant de la star américaine avait en effet indiqué qu'elle souhaitait prendre du « recul » vis-à-vis de la vie publique. Après des années rythmées par les enregistrements, les tournées harassantes et une hyper-exposition médiatique constante, ce besoin de s'isoler s'est imposé comme une évidence pour préserver sa vie personnelle et sa santé mentale.

Programme Cinéma du jour

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

13h00 Toy Story 5

16h00 Viana

18h00 Mutiny

20h30 Insidious L'invasion du Lointain

Salle Ibn Zeydoun (Riyad El Feth - Alger)

13h00 Mutiny

15h00 Tad l'explorateur et la lampe magique

18h00 Mutiny

20h30 Spider-Man VOSTFR

Salle de cinéma Cosmos - Alpha (Riyad El Feth - Alger)

11h00 Tad l'explorateur et la lampe magique

13h00 Insidious L'invasion du Lointain

15h00 Poupiya

17h00 La fin d'Oak Street

19h00 Insidious L'invasion du Lointain VOSTFR

21h00 Insidious L'invasion du Lointain

Salle de cinéma Cosmos - Beta (Riyad El Feth - Alger)

11h00 Toy Story 5

13h00 Mutiny

15h00 Spider-Man VO

17h40 Spider-Man

20h15 Spider-Man VOSTFR

22h45 Mutiny

APRÈS S'ÊTRE MOQUÉ
D'UNE INTERPRÈTE EN LANGUE
DES SIGNES

Mel Gibson présente ses excuses

En plein événement public à Toronto, l'acteur et réalisateur américain a suscité l'indignation en parodiant les gestes d'une interprète en langue des signes. Face au tollé provoqué sur les réseaux sociaux, Mel Gibson a publié un communiqué pour exprimer ses regrets, plaidant la maladresse et assurant n'avoir eu aucune volonté de blesser.

La scène s'est déroulée le samedi 29 août 2026 lors du Fan Expo Canada, une grande convention dédiée à la culture populaire organisée à Toronto. Alors qu'il montait sur scène pour participer à une séance de questions-réponses avec le public, Mel Gibson est passé derrière une interprète en langue des signes américaine (ASL). L'acteur s'est alors mis à agiter les mains en direction de la foule, mimant de manière totalement aléatoire et grossière le travail de traduction de la jeune femme. La séquence, capturée en vidéo, a rapidement fait le tour des réseaux sociaux et suscité une vague d'indignation. De nombreux internautes et associations se sont insurgés contre l'attitude de la star hollywoodienne, dénonçant un comportement profondément irrespectueux et capacitiste à l'égard de la communauté sourde et malentendante. Pour beaucoup, ce qui se voulait sans doute être une boutade s'est révélé être une moquerie dégradante. Face à la tempête médiatique naissante, le cinéaste de 70 ans a rapidement réagi. Dans un communiqué transmis au magazine américain Variety, Mel Gibson a qualifié son propre comportement de « bêtise irréfléchie ». Il a tenu à désamorcer la situation en clarifiant ses intentions : « Il n'y avait aucune intention malveillante et je présente mes excuses à toutes les personnes qui ont pu être offensées. » Bien que certains fans aient tenté de minimiser l'incident en plaidant la blague maladroite, la séquence a ravivé les critiques envers l'acteur, dont la carrière a déjà été émaillée de nombreux dérapages et controverses par le passé. Mel Gibson espère que ces excuses publiques suffiront à éteindre cette nouvelle polémique.

**Recette
du jour****Makloubas aux
poulet et pomme
de terre****Ingédients pour 4 personnes:**

1 kg de pommes de terre
épluchées, lavées, coupées en
cubes et séchées
2 bouquets de coriandre fraîche
lavée et ciselée
Poivron purée
Poivron rouge vert jaune
6 gousses d'ail écrasées avec du
sel
1 c à café de coriandre sèche
1/2 c à café de sel
1/2 c à café de piment rouge fort
1/4 de tasse de jus de citron
De l'huile

Préparation:

Faites frire les pommes de terre
jusqu'à ce qu'elles soient dorées.
Faites chauffer 1/4 de tasse
d'huile dans une autre poêle et
faites-y revenir poivron coupé et
l'ail et la coriandre ciselée
pendant 2 min. Ajouter la
coriandre sèche, le jus de citron,

le sel et le piment.

Versez cette sauce au-dessus des
pommes de terre frites, mélangez
reserve la pour le montage de
Makloba

pour le poulet en sauce
300 gr de poitrine de poulet pour
moi des cuisse de poulet et de
blanc de poulet
1/4 de botte de coriandre
1/4 d'oignon
1 gousse d'ail
1 feuille de laurier
sel, poivre noir, coriandre en
poudre cumin, curcumin

pour le riz:

2 verres de riz (200 ml)
sel, poivre noir
L'huile d'olive
1 gousse d'ail
1/4 d'un oignon
1 feuille de laurier
2 branches de thym
3 graines de cardamome
eau,

commencez par préparer le riz:
rincez le riz placé dans un chinois,
sous une eau abondant. jusqu'à ce
que l'eau devient bien claire.
dans une marmite à fond épais,
faites revenir l'oignon haché et l'ail
écrasé dans un peu d'huile,
ajoutez la feuille de laurier, le
cardamomes et le thym, puis le riz.
remuez un peu à l'aide d'une
cuillère en bois.
pour ajoutez le sel et le poivre noir
et couvrez d'eau, l'eau doit être
plus haut que le riz de 1 cm
couvrez la marmite d'une feuille
d'aluminium, et placez le
couvercle
laissez cuire 10 min ou moins sur
feu moyen, surveillez, si il n'y a plus
d'eau à la surface le riz est cuit

Préparez le poulet à la sauce:
coupez le poulet en morceaux et
faites revenir dans un peu d'huile
quand le poulet prend un belle
couleur retirez le et préparez la
sauce

faites revenir un peu d'ail et
d'oignon haché dans l'huile
ajoutez le reste des ingrédients et
laissez réduire
vers la fin remettre les morceaux
de poulet, laissez cuire encore 5
min et retirez du feu.

montage de la makloubas:
dans un moule rond, faites une
couche avec les morceaux de
poulet
faites une seconde couche avec les
pommes de terre épicées
couvrez d'une fine couche de riz
couvrez le tout avec sauce, vous
n'êtes pas obligé de mettre toute
la sauce, ce qui reste sera servi
après avec le plat.

placez dans le préchauffé à 180
degrés pendant au moins 20 min,
retirez du feu, et laissez reposer au
moins 5 min avant de démouler.

Pour la décoration de plats j'ai mis
coriandre coupé et pignon de pin
grillés

Gâteau du Jour**CAKE MARBRÉ****INGRÉDIENTS**

- 230 g de farine
- 150 g de beurre tempéré
- 150 g de chocolat noir à
cuire au cacao
- 4 beaux oeufs
- 150 g de sucre semoule
- 1 sachet de levure
chimique

Pour la Garniture :

- 200g. chocolat noir
- 2 cuillère soupe beurre
- 2 yaourt nature pour moi
de la crème fraîche
- 2cuillère à soupe sucre
glace
- Pour la décoration de
gâteau
- Une boîte de mascarpone
- 5 c à soupe de Nutella
- Et des noisettes

Préparation :

Mélangez ensemble le
beurre, le sucre et les oeufs
à la spatule en bois jusqu'à
ce que le mélange soit bien
homogène.
Ajoutez alors la farine et la
levure.



Faites fondre le chocolat
au bain-marie.
Séparez la pâte en deux
réceptacles.
Dans l'un des deux,
ajoutez le chocolat fondu
au de cacao et mélangez.
Dans le moule magique à
cake beurré, pour changé
la forme de gâteau moi j'ai
utilisé de papier cuisson
versez d'abord la pâte
d'origine. Puis ajoutez la
pâte chocolatée.
Faites cuire à four doux
(150° C) une heure.
Le cake est prêt lorsqu'un
couteau trempé en son
centre ressort intact, juste
humide.

Utilisez un couteau pour
déloger le gâteau du
moule et ensuite retour-
nez-le
Saupoudrez le bord de
poudre de cacao et
ensuite laissez le gâteau
refroidir
Pour la garniture au
centre, j'ai fait fondre du
chocolat noir avec le
beurre au bain-marie



Ajoutez ensuite le sucre
glace, la crème fraîche au
de yaourt nature au de lait
Remuez et retirez du feu.
Passez le mélange au
tamis afin d'enlever les
grumeaux
Versez la préparation au
centre du gâteau
À la fin pour la décoration
de gâteau j'ai mélangé
bien une boîte de mascar-
pone et de nutella et
l'avoir mis dans une
pochée et vous faite la
décoration comme vous
voulez

Conseil du jour**beauté pour sublimer
votre peau**

1. Nettoyez votre peau en
profondeur, mais avec
douceur
2. Dynamisez votre circula-
tion sanguine pour un teint
lumineux
3. Appliquez votre soin
hydratant du bas vers le
haut

**Le
saviez-
vous ?**

Lorsque vous perdez de la graisse,
85% du gras se transforme en
CO2 et est évacué par la
respiration.

15% est évacué par la
transpiration, les selles et l'urine.

Bon à savoir !

Manger 10 à 12 amandes permet de
soulager un mal de tête.
En effet, les amandes contiennent
une substance appelée salicine, qui
est un analgésique naturel et
également l'un des ingrédients
principaux de l'aspirine !

Astuce du jour:

La meilleure manière de se
débarrasser de ces mauvais
pesticides de vos fruits et
légumes est en fait. Faites
trempier vos produits dans un
bol avec seulement 1 c à café
de bicarbonate de soude pour
2 tasses d'eau ou frottez vos
produits avec une éponge
humide et c'est parti !

**CITATION
DU JOUR**

« La vie est défi à
relever, un bonheur
à mériter, une
aventure à tenter. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »**

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME BAZER SEKHRA - EL EULMA
JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : KHENCHELA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 17H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Mon couple favori, T. Lazreg et Ghazalet Sersou

Encore sur les pistes d'El Eulma, ce jeudi le prix Khenchela, une course inscrite dans le cadre du pari mutuel urbain réservé au deux paris quarté et quinté sur une distance qui nous a été servie à volonté durant la fin du meeting d'été. Douze coursiers de race arabe pure âgé de 3 ans et plus, seront appelés à en découdre dans une confrontation aux allures à trois temps vives et rapide, une épreuve réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 76 000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026, s'inscrit dans une logique de qualification avec une surcharge de 1 kg par tranche de 15 000 DA engrangés depuis la même date. Il s'agit-là d'un engagement ouvert à des chevaux en manque de repères et des résultats et d'autres qui débiteront les compétitions après un arrêt de quelques mois, ce qui confère à l'épreuve, un caractère moyen tant en qualité, seuls quelques coursiers affichent certains bons résultats récents susceptibles de leurs conférer un léger avantage théorique sur des adversaires restés inopérants depuis le début de cette saison hippique, ces éléments profitant d'une situation pondérale relativement favorable bénéficient par ailleurs pour certains d'une monte expérimentée, un paramètre non négligeable pour ce tracé légèrement court et vif, où l'aptitude au départ et la capacité à se maintenir dans le rythme sont primordiales, c'est pourquoi il faudra gérer intelligemment sa sortie des boîtes, car tout mauvais départ risque d'hypothéquer les chances des concurrents, les plus en vue, donc la prudence et de mise dans les choix de jeux avec un recours conseillé aux combinaisons élargies, pour espérer déjouer les pièges d'une arrivée potentiellement inattendue.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. BARBAROUS. Cet habitué des épreuves à caractère donne l'impression de chercher sa course, comme le montrent ses deux essais en terminant en tête des battus, reconduit encore par son talentueux entraîneur jockey B. Berrah, il devrait logiquement tirer son épingle du jeu.

2. VAHISSANE. Vu la condition de la

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
A. BERRAH	1	BARBAROUS	B. BERRAH	56	8	B. BERRAH
ME. DOUKHI	2	VAHISSANE	MS. AIDA	55	9	MED. HAMIDI
S. BERRAH	3	FAYLASSOUF EL MESK	Y. MOUISSI	55	11	MED. HAMIDI
S. ROUICHI	4	GHAZALET SERSOU	T. LAZREG	55	2	PROPRIÉTAIRE
D. LEMMADI	5	IMEN LAKRAD	Y. LOUCIFI	55	1	MED. HAMIDI
M. ZAABOUB	6	JEMAAT EL KHEIR	A. HAMIDI	54	12	PROPRIÉTAIRE
T. KHESSAM	7	MAGDALENA	A. HEBRI	54	3	M. ZAABOUB
H. BOURENANE	8	MOUCHAHAR EL GOZA	AB. ATTALLAH	54	4	MED. HAMIDI
ABH. DEKHNOUCHE	9	FARAH SAKHRA	CH. ATTALLAH	54	6	AB. KARA
Y. SAFSAF	10	HATARANE	A. LACHI	54	5	PROPRIÉTAIRE
N. BOUCHELAGHEM	11	NADJARRER	JJ : S. ATALLAH	53	10	MED. HAMIDI
KH. DOUKHI	12	GOYATA	M. HARECHE	51	7	KH. DOUKHI

course du jour, cette protégée de l'excellent entraîneur Med Hamidi, largement une place lui est réservée sur le podium.

3. FAYLASSOUF EL MESK. Méfiance ! Il vient de reprendre les courses, après un léger repos, ce jeune poulain de 4 ans à les moyens de venir occuper une place parmi les premiers.

4. GHAZALET SERSOU. Elle vient de réaliser une belle rentrée 3ème sur un parcours similaire à celui du jour, cette fois-ci, elle visera la victoire.

5. IMEN LAKRAD. Elle reste sur de mauvais essais, elle sera difficile à retenir encore dans cette épreuve.

6. JEMAAT EL KHEIR. Vu ses dernières tentatives, cette vieille femelle alezan, avec son expérience et l'égibilité de son partenaire va jouer les premiers rôles.

7. MAGDALENA. Absente depuis le mois de février, cette protégée de l'effi-

cace entraîneur M. Zaaboub, risque de trouver des difficultés. À revoir.

8. MOUCHAHAR EL GOZA. A pour lui uniquement la monte du jour.

9. FARAH SAKHRA. Retirée pour non qualification.

10. HATARANE. Il est vrai qu'il ne possède pas de grandes performances, mais vu la composante, il peut venir

chambouler l'arrivée.

11. NADJARRER. Il serait judicieux de l'inclure dans vos combinaisons car c'est une jument qui négocie très bien les parcours réduits comme celui du jour.

12. GOYATA. Elle vient de réaliser une belle 5ème place lundi dernier, elle peut venir encore clôturer la bonne combinaison.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

4. GHAZALET SERSOU - 6. JEMAAT EL KHEIR - 1. BARBAROUS - 11. NADJARRER - 10. HATARANE

LES CHANCES

2. VAHISSANE - 3. FAYLASSOUF EL MESK

Coup de filet à Batna : 5 arrestations et récupération de 3 véhicules volés

Suite à plusieurs plaintes déposées par des citoyens, la brigade de lutte contre le vol de véhicules de la Sûreté de la wilaya de Batna a réussi à neutraliser plusieurs individus impliqués dans des vols d'automobiles. En intensifiant leurs recherches et leurs investigations sous la supervision du parquet localement compétent, les services de sécurité ont pu élucider trois affaires distinctes liées à des vols perpétrés dans la ville de Batna.

Cette opération fructueuse s'est soldée par l'identification et l'arrestation de cinq suspects, parmi lesquels figurent deux personnes ayant déjà des antécédents judiciaires, ainsi que par la récupération des trois véhicules dérobés à leurs propriétaires. À l'issue du parachèvement de toutes les procédures légales nécessaires, l'ensemble des mis en cause a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre de ces actes.

Plus de 127 000 comprimés de psychotropes saisis et huit personnes arrêtées

à Oran

La brigade mobile relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'Oran extérieur, en coordination avec un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a saisi 127.500 comprimés de psychotropes de type "Prégabaline" 300 mg, de fabrication étrangère, et procédé à l'arrestation de huit personnes, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction régionale des Douanes d'Oran. Cette opération s'inscrit dans le cadre des missions de terrain menées de manière continue par les services des Douanes, en coordination avec les différents services de sécurité, pour lutter contre le trafic illicite de substances psychotropes et de stupéfiants, précise la même source. L'opération a également permis l'arrestation de huit personnes suspectées d'être impliquées dans cette affaire, ainsi que la saisie de quatre véhicules de tourisme utilisés pour le transport de ces substances interdites. Les personnes arrêtées ont été présentées devant le procureur de la République près le tribunal de Fellaoucen, en vue de la poursuite des procédures d'enquête et de la prise des mesures légales en vigueur, conclut le communiqué.

Trois ans de prison requis pour le piratage d'un compte postal via BaridiMob

Le tribunal de Chéraga a récemment jugé deux individus, dont l'un est en détention provisoire, accusés d'avoir piraté le compte postal d'une femme via l'application BaridiMob afin de dérober la somme de 20 millions de centimes. Lors de l'audience, les deux prévenus ont fermement nié les faits de vol, d'usurpation de fonction et d'accès frauduleux à un système informatique, le second accusé (non détenu) affirmant avoir simplement communiqué son numéro de compte (CCP) dans le cadre d'une transaction de location immobilière en toute bonne foi. Face à ces éléments, et malgré les plaidoiries de la défense soulignant que la simple fourniture d'un numéro de compte ne prouve pas une complicité directe dans le piratage, le ministère public a requis une peine de trois ans de prison ferme assortie d'une amende de 100 000 dinars à l'encontre de chacun des deux accusés.

Le Métro d'Alger dément les rumeurs sur les temps d'attente prolongés

La société d'exploitation du métro d'Alger a formellement démenti les récentes rumeurs affirmant que le temps d'attente entre les rames atteignait trente minutes au niveau de ses stations. L'entreprise a tenu à rassurer ses usagers en précisant que le passage des métros s'effectue de manière régulière, avec un intervalle réel compris entre sept et dix minutes au maximum. L'affichage

de délais d'attente prolongés d'une demi-heure est en réalité dû à des perturbations techniques touchant le système des écrans d'information destinés aux voyageurs, ce qui ne reflète absolument pas la cadence effective des trains. En prévision de la rentrée sociale 2026-2027, l'institution a expliqué qu'elle mène actuellement d'importants travaux de maintenance sur son réseau, incluant le renouvellement de

divers équipements et installations. Ces opérations ont pour objectif d'améliorer la performance et la fiabilité du service, afin de garantir la sécurité et le confort des passagers au quotidien. Tout en présentant ses excuses pour les éventuelles perturbations enregistrées de temps à autre à cause de ces travaux, la société a assuré que la situation reviendra totalement à la normale dès la semaine prochaine.

Plus de 58 000 personnes sauvées de la noyade du 1er juin au 31 août

Plus de 58.000 personnes ont été sauvées de la noyade entre le 1er juin et le 31 août, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. "Dans le cadre du dispositif de surveillance des plages et des baignades, les secours de la Protection civile ont enregistré, du 1er juin au 31 août 2026 au niveau des plages autorisées à la baignade, 82.093 interventions ayant permis de sauver 58.751 personnes, de prodiguer des soins de première urgence à 19.537 autres sur place et d'évacuer 3697 blessés vers les structures sanitaires", précise la même source. En ce qui concerne les accidents nautiques, les secours de la Protection civile ont enregistré 2 personnes décédées à Skikda et El-Tarf, tandis que 29 autres ont été sauvées à travers Tipasa, Alger, Annaba, Oran, El-Tarf et Jijel. Par ailleurs



et durant la même période, 148 cas de noyade ont été enregistrés, dont 76 cas au niveau des plages interdites à la baignade et 70 autres au niveau des plages surveillées, dont 38 en dehors des horaires de surveillance, déplore-t-on. Pour rappel, La Direction générale de la Protection civile, avait déployé au niveau des plages autorisées à la baignade, un dispositif important pour assurer la

sécurité des estivants, composé de 11 000 éléments, dont des professionnels, des plongeurs et des saisonniers. S'agissant des réserves d'eau, il a été enregistré, durant la période citée, 62 décès par noyade dans des bassins, des mares, des piscines, des retenues collinaires, des oueds et des barrages, ajoute le bilan, relevant que la majorité des noyés sont des enfants et des adolescents.

Intervention de la Protection Civile pour sauver un enfant tombé dans un puits à El-Bayadh



Les services de la Protection Civile de la wilaya d'El-Bayadh sont intervenus ce mercredi après-midi pour secourir un enfant tombé dans un puits artésien à sec, d'environ 80 mètres de profondeur et de 40 centimètres de diamètre, situé dans le village de Rokn au sein de la commune d'El-Ghassoul. L'opération de sauvetage est actuellement en cours et mobilise d'importants moyens sur place, notamment une ambulance, un camion de sauvetage ainsi que les équipes spécialisées d'intervention en milieu périlleux (GRIMP), le tout avec la présence et le soutien des services de la Gendarmerie nationale.

10 décès et 234 blessés sur les routes en 24 heures

Dix (10) personnes sont décédées et 234 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, indique mercredi, un bilan de la Protection civile. Par ailleurs, dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 581 interventions ayant permis de sauver 410 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 148 autres et d'évacuer 23 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoutant qu'aucun cas de noyade n'a été enregistré au niveau des plages. Cepen-



dant l'intervention des plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Médéa a permis le repêchage du corps sans vie d'un jeune homme (18 ans), noyé dans un bassin, dans la Commune de Ben-chicao. Durant la même période, les

éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers à travers les wilayas d'Alger (2 incendies), Skikda (2), Blida (1) et Saïda (1). Concernant, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt et de récolte, la Protection civile a procédé à l'extinction de 33 incendies du couvert végétal à travers plusieurs wilayas.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le Chien et le Loup (4)



ESIM

AUX POINGS

« Ne pas être appelé au Mondial n'était pas juste après la grande saison que j'ai réalisée »

L'international algérien du Paris FC, Ilan Kebbal





Dans la journée : Nuageux
Vent : 21 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 18 km/h
Humidité : 87 %

Dohr : 12h48
Assar : 16h25
Maghreb : 19h17
Îcha : 20h38

Vendredi 22
Rabi' al-awwal
Sobh : 04h52
Chourouk : 06h22

PRISON DE HAUTE SÉCURITÉ POUR LES BARONS DE LA DROGUE, ENQUÊTES SUR LES INCENDIES ET SITUATION GÉNÉRALE DANS LE PAYS ET LES VOISINS

Les décisions très fortes du HCS

Le président Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Haut Conseil de sécurité, portant sur la lutte contre la drogue, les enquêtes sur les feux de forêt et la situation générale dans le pays et dans les pays voisins.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, hier, une réunion du Haut conseil de sécurité. Au menu, le HCS a examiné trois grands dossiers d'importance. Le premier concerne les

récents incendies qui ont touché les régions de l'est et du centre du pays, le deuxième se rapporte à la lutte contre les stupéfiants et le troisième a trait à la situation générale dans le pays et les pays voisins.

Actualité oblige, le HCS a d'abord examiné le très urgent et explosif dossier des incendies de forêt meurtriers qui ont endeuillé toute l'Algérie et dont la piste criminelle n'a pas été écartée dans les enquêtes diligentes pour déterminer les circonstances de leur déclenchement et la probable main criminelle qui se cache derrière. Sur ce, explique un communiqué sanctionnant les travaux de cette réunion,

un suivi de l'avancement des investigations sécuritaires et scientifiques approfondies a été présenté. Les premiers résultats de ces enquêtes menées par la Gendarmerie et la Sûreté nationales seront annoncés lors d'une réunion conjointe des deux corps de sécurité. En outre, le HCS a appuyé, lors de cette réunion, la décision présidentielle d'activer l'application de la peine de mort à l'encontre de tous les coupables derrière les feux de forêt.

Deuxième dossier sur la table, il était question de la lutte contre les stupéfiants. Après l'examen de la question, il a été décidé de créer une instance sécuritaire spécialisée dans sa lutte. Le HCS a recommandé de suivre l'exemple de nombreux pays, tels que les États-Unis d'Amérique, dans la lutte contre ce fléau qui détruit la société algérienne, notamment sa frange juvénile. Le HCS a également salué les efforts déployés par l'Armée nationale populaire et les autres services de sécurité. Il a été décidé, à ce sujet, de transformer une caserne de l'ANP située dans le Grand Sud, à Tanezrouft précisément, en une prison de haute sécurité où seront accueillis les grands bonnets et barons de la drogue.

En troisième et dernier lieu, le HCS a examiné la situation générale dans le pays et les pays voisins. Une question qui, naturellement, impose son tempo eu égard aux tensions prévalant chez nos voisins du Sud, comme le Niger qui vient de déjouer une vilaine tentative de déstabilisation. Une entreprise malveillante face à laquelle le Niger a trouvé le soutien militaire sans faille de l'armée algérienne.

Farid G.

UN REPORTER DANS LA FOULE

Moustiques et canicule

Oui ! Le lien est réel. Même si on n'en parle pas ou si peu dans notre pays. Ce qui est dommage car ces moustiques qui nous indisposent peuvent également nous tuer. Nous sommes en plein pic de prolifération de cet insecte. Il existe une journée mondiale du moustique qui est fixée au 20 août de chaque année. Elle existe depuis la découverte, ce même jour du mois en 1897 par Ronald Ross, médecin britannique, que la transmission du paludisme (ou malaria) se fait par les moustiques. Cinq années après, en 1902, il reçoit le prix Nobel de médecine pour sa découverte. Il n'existe aucun vaccin contre le paludisme qui touche principalement les enfants et les femmes enceintes. Selon l'OMS « en 2024, on estime à 282 millions le nombre de cas de paludisme et à 610 000 le nombre de décès dus à cette maladie dans 80 pays ». En cause évidemment le moustique qui véhicule ce parasite tueur. Actuellement un moustique est « à la mode ». C'est le moustique tigre. Tout le monde en parle mais personne ne le décrit. Il est partout. À tel point que l'Institut Pasteur d'Algérie a lancé un appel « dans le cadre de la surveillance du moustique tigre coordonnée par les entomologistes de l'Institut Pasteur d'Algérie nous demandons aux citoyens ayant observé ou capturé ce moustique de le signaler en nous envoyant juste un message avec la photo du spécimen attrapé sur la page Facebook du site web de l'Institut Pasteur d'Algérie ». Suit sa description « le moustique tigre est reconnu habituellement à sa couleur foncée avec des rayures noires et blanches alternées sur tout son corps et ses pattes. Il est de petite taille comparé aux moustiques communs observés dans les maisons ou les vides sanitaires. Il peut transmettre certains virus pathogènes pour l'homme comme celui de la dengue, du Chikungunya, ou du Zika... Ses piqures sont très prurigineuses ». Avant d'être signalé en Algérie, ce moustique avait complètement colonisé la France. Il serait venu d'Asie vers la France, en 1999, dans des conteneurs chargés de pneus usagés. Cette semaine, toute la presse française en a fait ses titres de « Une ». En effet, en un quart de siècle, le moustique tigre sévit partout dans l'hexagone. Et comme les liaisons aériennes et maritimes entre la France et l'Algérie sont ce quelles sont, ce moustique a fini par débarquer chez nous en 2006. Et comme sa présence est aussi signalée en Afrique subsaharienne, il y a conjonction des deux foyers. D'ailleurs il est précisé que « l'Algérie est officiellement reconnue exempte de paludisme par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) depuis 2019... Les rares cas signalés de nos jours... sont des cas importés par des voyageurs en provenance de pays endémiques ». Des opérations de démoustication ont lieu actuellement dans la plupart de nos cités. Il faut savoir qu'il existe une variété de 3500 espèces de moustiques et que seules les femelles piquent pour nourrir de sang leurs œufs. En d'autres termes, c'est grâce à notre sang que les moustiques prolifèrent. Le printemps est la meilleure saison pour bloquer le cycle de reproduction. « Cela permet d'éliminer les premières larves avant l'explosion des pontes estivales » nous disent les spécialistes. Il faut cibler les points d'eau stagnante et tenir compte des prévisions météorologiques pour éviter les moments à vents forts qui dispersent le produit. C'est un travail de spécialistes qu'il faudra former comme on forme des électriciens ou des plombiers. La lutte hors saison, c'est-à-dire en été, s'attaque au moustique devenu adulte. Ce qui nécessite de renouveler les opérations toutes les 2 semaines. Ces indications sont le fruit de recherches dûment documentées. Il ne s'agit pas de répandre n'importe quels insecticides n'importe comment. Le choix des insecticides relève de la prévention sanitaire et doit faire l'objet de contrôle des services habilités. On ne protège pas d'un mal en utilisant un produit dangereux pour la santé. À cette lutte humaine doit être associé le retour des prédateurs naturels. Ils existent dans l'eau comme les poissons rouges, les larves de libellules et les têtards de grenouilles qui en font leur nourriture. À l'air libre, lorsque les moustiques sont adultes, ce sont les hirondelles, les martinets, les libellules qui les attrapent au vol, les grenouilles et les araignées devant les points d'eau. Peut-être qu'à l'intérieur du pays ces prédateurs naturels de moustiques existent toujours. Mais dans les centres urbains qui a entendu les grenouilles coasser ?

Zouhir Mebarki
zoume600@gmail.com

PROJET D'HYDROCARBURES

La société américaine KBR prête à accompagner Sonatrach

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, hier, à Alger, une délégation de la société américaine « KBR » (Kellogg Brown & Root), comprenant le vice-président du développement des affaires, Alp Togay Kurum, et le président des solutions technologiques durables, Jay Ibrahim, et en présence du PDG de Sonatrach et de plusieurs cadres du ministère. Selon un communiqué ministériel, les discussions ont porté sur les perspectives de renforcement de la présence de « KBR » en Algérie, et l'examen des opportunités de coopération et de partenariat dans plusieurs projets stratégiques, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion de projets et des technologies avancées, conformément aux objectifs de l'Algérie visant à développer le secteur des hydrocarbures et à renforcer ses capacités industrielles et technologiques. KBR a également exprimé son intérêt à contribuer à l'accompagnement de Sonatrach, en mettant à sa disposition ses expertises techniques et de gestion ainsi que ses technologies avancées, particulièrement dans le domaine de l'amont pétrolier et gazier, afin de contribuer à l'augmentation des capacités de production de pétrole et de gaz, en plus du domaine de la pétrochimie. Dans ce cadre, la délégation de la société américaine a exposé sa vaste expertise en Algérie et sa relation historique avec Sonatrach, qui remonte au début des années 1980, où KBR a contribué à la réalisation de plusieurs grands projets, parmi lesquels les complexes de Skikda et d'Arzew, des unités de traitement de gaz et de pétrole, ainsi que des unités de production d'ammoniac et des programmes de rénovation et de modernisation d'installations industrielles. KBR a également confirmé son orientation visant à faire de l'Algérie un marché prioritaire dans la région de l'Afrique du Nord, avec sa volonté de créer une structure dédiée à l'ingénierie et à la gestion de projets au niveau national, en s'appuyant sur les compétences et les ressources locales et internationales. La délégation de la société a exprimé, en outre, son grand intérêt pour le renforcement de la présence de la société en Algérie, et sa contribution à la concrétisation des grands projets industriels et d'investissement, confirmant sa disposition à mobiliser ses expertises et ses capacités technologiques et d'ingénierie pour soutenir les programmes de développement de l'Algérie, et renforcer la coopération à long terme avec Sonatrach et les institutions nationales.

R. E.

SECTEUR DE LA JUSTICE

Le Président opère un mouvement partiel

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps de la magistrature, au niveau du Conseil d'État, du Tribunal des conflits, des présidents des Cours, des Procureurs généraux près les Cours, des présidents des Tribunaux et des Commissaires d'État près les Tribunaux administratifs d'appel, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Le mouvement se présente comme suit : Président du Conseil d'État : Benahmed Lakhdar. Présidente du Tribunal des conflits : Dahou Nassira. Présidente du Tribunal administratif d'appel d'Alger : Lahcine Kahina. - Présidents des Cours : Cour d'Oum El Bouaghi : Mouni Omar. Cour de Biskra : Allag Abderrahmane. Cour de Béchar : Djehlat Abdelkader. Cour de Djelfa : Boukhobza Laïd. Cour de Skikda : Hamali Samir. Cour de Sidi Bel-Abbès : Antar Menouar. Cour de Guelma : Zerkat Soufiane. Cour de Mascara : Bouazla Benyagoub. Cour de Ouargla : Benbekir Monsef. Cour d'El Bayadh : Yakoub Maamar. Cour de Souk Ahras : Belbel Mohamed. - Procureurs généraux près les Cours : Cour de Laghouat : Hamouda Nesreddine Cour de Blida : Menasra Youcef Cour de Tlemcen : Kadari Ahmed. Cour de Djelfa : Belaid Abdelhafid. Cour de Sidi Bel-Abbès : Bouchakour Mohamed. Cour de Mostaganem : Azizi Yacine. Cour de Tipasa : Laanasser Abdelaziz. Cour de Mila : Saker Mourad. Cour d'Aïn Defla : Hamache Khaled. Cour de Ghardaïa : Maameri Mohamed. - Commissaires d'État près les Tribunaux administratifs d'appel : Tribunal administratif d'appel de Constantine : Baghou Abdelfattah. Tribunal administratif d'appel d'Alger : Amrani Kamel. Tribunal administratif d'appel d'Oran : Amamra Ahmed", lit-on dans le communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

55% des Américains s'opposent au conflit

